

Apropos



JANVIER • FÉVRIER • MARS 2024 | 105

La Belgique aux commandes de l'Europe



LE COMITÉ DE RÉDACTION



LA RÉDACTRICE EN CHEF | MONIQUE THÉÂTRE

Née à Bruxelles. Entre à la Commission en 1981 au SCIC, ensuite DG II, puis DG XXII. En 1991, détachée de la DG Administration pour diriger le secrétariat international de l'AIACE. S'occupe notamment de la rédaction de « Vox ». En 2004, réintègre l'administration au sein des services sociaux, en charge des pensionnés. Devient ensuite chef du nouveau secteur « Support social et Relations avec les anciens ». Lance l'Info Senior et l'initiative Active senior (valorisation de l'expertise). Pensionnée depuis 2018. Membre du Conseil d'administration de la section Belgique depuis mars 2020. Aime le piano, les soirées entre amis et la Lettonie, terre natale de sa mère.



JÜRGEN ERDMENGER

Né à Hambourg. Juriste, d'abord fonctionnaire fédéral allemand. Intègre la Commission européenne en 1973. Directeur à la DG Transport, participation au développement de la politique commune de transport (route, rail, navigation aérienne, navigation maritime et fluviale) en particulier sous les Commissaires Van Miert et Kinnock. Après la pension en 1998, conseiller (questions européennes) d'ONGs dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'agriculture. Participation aux activités de la Chapelle de la Résurrection, de l'Eglise protestante de langue allemande ainsi que de la Société anthroposophique. Aime son épouse, ses filles, l'art, la musique et la poésie.



GABRIELLE CLOTUCHE

Belge, née à Vielsalm. Mathématicienne, ancien directeur général de la sécurité sociale en Belgique. Représente la Belgique à la Commission, au Conseil de l'Europe et à l'OCDE et mène de nombreuses négociations avec la Turquie, le Chili, la Norvège, les Philippines, l'Algérie. Rejoint la Commission en 1997 (DGV), directeur en charge de l'action et de la politique sociale puis, à Eurostat, directeur des statistiques sociales. Détachée à la Confédération européenne des syndicats, adjointe au secrétaire général John Monks. Retraîtée depuis 2011. Présidente du Conseil d'administration du Service de santé mentale DIEDA à Molenbeek. Maître de conférence émérite (20 ans) chargée de cours « Politiques sociales en Europe » à l'Institut du travail de l'UCLouvain.



DANIEL GUGGENBÜHL

Originaire de Strasbourg. Études de sciences politiques et de lettres. A fait l'essentiel de sa carrière aux Relations extérieures de la Commission : relations multilatérales, Chine, pays d'Europe centrale et orientale. Président de la Section Belgique de l'AIACE de 2005 à 2008. A lancé l'Écrin dans sa version précédente avec Jean-Bernard Quicheron en 2005. Aime la littérature, la musique et les débats politiques. A écrit plusieurs romans. Contribue aussi au périodique de l'AIACE Allemagne et à celui du Cercle littéraire de l'UE. Aime observer l'entrée de ses petits-enfants dans la vie réelle.



ROBERT COX

Né à Londres. Études en sciences économiques, politiques, langues et civilisations germaniques et slaves à Cambridge et au Collège d'Europe (Bruges). Débute comme journaliste à Londres (The Economist). En 1968, intègre le Groupe du Porte-parole de la Commission, en 1973, le Cabinet Thomson (politique régionale), puis la DG Développement (VIII). Chef de la Représentation de la Commission à Ankara. Rentre en 1983 à Bruxelles comme chef de division à la DG Information (X). A l'éclatement de la guerre civile en Yougoslavie, rejoint la EC Monitoring Mission (ECMM) à Zagreb. En 1993, adjoint du directeur à ECHO. Retraite en 2000. Peint, dessine, écrit, étudie l'histoire et la politique.



JEAN-FRANÇOIS DREVET

Né à Presles (Val d'Oise). École normale supérieure, agrégation de géographie. Coopérant en Afrique sub-saharienne (Kivu, Côte d'Ivoire), puis au Moyen-Orient. Chargé des fonds structurels européens à la DATAR (Délégation à l'Aménagement du territoire et à l'Action régionale), puis fonctionnaire à la DG REGIO à partir de 1989 (programme de prospective Europe 2000, puis préparation au grand élargissement de 2004). Pensionné depuis 2005, travaille comme expert indépendant sur les problèmes de voisinage. Depuis 2007, tient une chronique européenne dans la revue Futuribles ; a publié plusieurs livres sur des thèmes européens (politique régionale, élargissement de 2004, problème de Chypre).



PHILIPPE LOIR

Né à Paris. Licence en droit et Sciences-Po. Cie pétrolière Algérie Sahara 1958-1962. Entré à Euratom en 1962, administrateur principal en 1967 puis DG Énergie de 1970 à 1984, assistant du DG. En 1985 à la DG Administration chargé des relations avec le personnel statutaire puis avec les Ecoles européennes, simultanément rédacteur en chef du Courrier du personnel de 1986 à 1992. Chef de division à la DG Information, chargé entre autres des visites. Pensionné depuis 1995. Elu au Conseil d'administration de l'AIACE Belgique en 2005, vice-président de 2014 à 2017 et responsable de l'action sociale depuis 2005.



RENAUD DENUIT

Né à Bruxelles en 1950, marié, trois fils. Écrivain : une vingtaine de titres publiés relevant de divers genres littéraires. Docteur en philosophie, outre quelques masters (UCL). Journaliste politique pour la RTBF et la presse écrite (1973-1985). Administrateur à la Commission européenne (1985-2012). Conseiller communal d'Etterbeek (1988-1994). Professeur invité à l'UCL (1997-2012), à l'Université Saint-Louis Bruxelles (2012-2018) et à l'ICHEC-Brussels Management School (2010-2016). Vice-président de l'Association des Écrivains belges (2014-2016). Actuellement : éditorialiste de l'Agence Europe, professeur invité à l'Université de Lille et conférencier pour le Collège Belgique de l'Académie Royale.

SOMMAIRE

HET WOORD VAN DE VOORZITSTER

Welkom in 2024, blindemannetje spelen met uitdagingen, ongewisheden en hoopvolle verwachtingen 4

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

Bienvenue à 2024, un carrousel de défis, d'inconnues et d'espoirs *Raffaella Longoni* 5

LE BILLET DE LA RÉDAC' CHEFFE

Le juste milieu *Monique Théâtre* 6

VIE DE LA SECTION

Le Conseil d'administration au travail *Félix Geradon* 7

Devenez « Mécène Ami » de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth *Monique Théâtre* 10

Bienvenue à nos nouveaux membres ! Welcome to our new members ! Welkom aan onze nieuwe leden ! 11

Le Cercle des marcheurs du jeudi *C. Pierre et J.-Y. Ledune* 12

Les Clubs de la bière et du vin | The Beer and Wine Clubs *Alan Hick* 12

Secrétariat de l'AIACE Section Belgique 12

European Club  Club européen *Alan Hick* 13

Souhaitez-vous continuer à recevoir Apropos en version papier? 13

Would you like to continue receiving the paper version of Apropos? 13

Déjeuner des bénévoles - 09.11.2023 - Le Passage à Uccle 14

Déjeuner festif de Noël - 10.12.2023 - The Hotel à Bruxelles 15

EUROPE

Tel était Jacques Delors (1925-2023) : Expériences personnelles vécues 16

Union européenne : quel méga-élargissement ? *Daniel Guggenbühl* 20

Green Deal defiance, feeding illusions *Robert Cox* 22

La réglementation REACH et la santé des Européens *Jean-Pierre Dubois* 24

Le groupe de Visegrád *Daniel Guggenbühl* 26

Vers une Europe de la discorde ? *Jean-François Drevet* 28

Votez pour l'Europe ! 31

Élections européennes du 6 au 9 juin 2024 *Jürgen Erdmenger* 31

INSTITUTIONS

La Belgique aux commandes de l'Europe: Protéger, Renforcer, Préparer *Monique Théâtre* 32

Les travaux du rond-point Schuman ont commencé *Dirk Volckaerts* 34

Pensionnés exerçant une activité professionnelle et sécurité sociale *Jacques Buekenhoudt* 36

MyCareNet, le RCAM équivalent à une mutualité en Belgique *Communication du PMO* 37

Numéro de téléphonique unique du PMO 37

SOCIÉTÉ

Quand les parcours de vie forcent à élargir la protection sociale *Gabrielle Clotuche* 38

Partenaires sociaux et Ukraine *Gabrielle Clotuche* 40

Quand un petit bol d'air a un gros effet bénéfique sur la santé *Monique Théâtre* 41

CULTURE

A hidden icon of European History *Rolf Falter* 42

Bastogne - an Autumnal visit of a historical site *Alan Hick* 44

L'Europe au quotidien, de Maastricht à nos jours *Monique Théâtre* 46

LU POUR VOUS

The Romanovs - Simon Sebag Montefiore *Robert Cox* 47

La guerre des mondes, de Bruno Tertras *Daniel Guggenbühl* 48

TRIBUNE LIBRE

Humanity : knowledge and otherness *Giancarlo Vilella* 49

PORTRAIT

Lucien Karhausen *Philippe Loir* 50

IN MEMORIAM

Paolo Clarotti *Philippe Loir* 51

APPEL A CONTRIBUTIONS

NOUS ONT QUITTÉS

52



16



24



28



32



38



45

Welkom in 2024, *blindemannetje spelen met uitdagingen, ongewisheden en hoopvolle verwachtingen*



Bij het willen schrijven van deze regels is het buiten grijs en regenachtig. We zijn nog in januari. Met de blanco bladzij voor mij gelegen, zet het mistroostige weer aan tot piekeren. Maar, ik doorloop de samenvatting van dit Apropos 105 en op slag veer ik op door de 'frisse energie' die uit deze reeks artikelen opborrelt. Elk van de activiteiten wordt bruisend getoond: van het sociaal-culturele gebeuren tot de diepgaande artikelen, met ook de lijst van rusthuizen en zorgmogelijkheden die u in de bijlage aantreft. Deze lijst is niet meer dan het topje van een berg aan werk dat bestond uit bezoeken en vergaderingen waarvoor dank verschuldigd is aan de groep die dit gevoelige en belangrijke dossier op zich genomen had, een dossier dat zoveel moed en inlevingsvermogen vergt.

Bezien wij dan nu eens de actualiteit in Europa en in de wereld. Het terugtreden van Jacques Delors is al van vroeger, doch stilzwijgend kan ik daar niet aan voorbij gaan. De bewondering die ik gevoel bij de herinnering aan zijn persoonlijkheid en zijn werk zal niet gauw verbleken. Deze 'vader van Europa' was reeds enige tijd van het toneel verdwenen, maar Europa is vandaag de dag verweesd en zal dat zonder een man van zijn statuur altijd wel enigszins blijven.

En wat brengt ons de toekomst? En wat het nieuwe jaar? Allereerst een halfjaar Belgisch voorzitterschap, vervolgens ook gevoelige verkiezingen in 76 landen zoals daar zijn: Taiwan, Rusland, Oekraïne, de VS, India, Indonesië, Pakistan, Brazilië ... en de verkiezingen van het Europees Parlement in juni. Dan hebben wij voorts de uitdagingen van kunstmatige intelligentie, de klimaatverandering, et cetera. Met het zicht op al deze onbekende factoren biedt de rauwe roes van oorlog en geweld thans geen enkel teken van inkeer, is het gevaar van destabilisering van de geopolitieke wereldorde reëel en onrustwekkend, en zien wij bij de geniepige en alarmerende opkomst van sovereignismen de onontkoombare stromen van migranten.

Maar al bij al vind ik bij het doorlopen van de samenvatting toch heel wat om gerust over te zijn, echt opbeurend. Het leven gaat verder, onze activiteiten staan stevig in onze werkelijkheid en wat die van ons verlangt. Zou deze tweespalt, tussen enerzijds de verschrikkingen in de wereld en anderzijds de hoop in Europa, met al zijn risico's en hoopvolle moed tot iets positiefs kunnen leiden? Daar geloof ik graag in. En ik zie tweeërlei: het besef dat niets - of dit nu goed of niet is - ooit definitief is, en dat dit ons er van de weeromstuit toe aanzet onze waarden nog beter te verdedigen, gericht en zonder op te geven.

Misschien is de tijd voor goede wensen nu al wat belegen, maar toch kan en wil ik u nog een beter jaar wensen dan het vorige, een jaar 2024 nu waarin de mensheid weer tot rede mag komen en het licht weer zien, ondanks de druilerige, grauwe en treurige regen die tegen mijn ruiten blijft slaan. Echt waar.

Van harte.
Raffaella Longoni

Traduction : *Jaap Geenen*

Bienvenue à 2024, *un carrousel de défis, d'inconnues et d'espoirs*



© APROPOS 105

Au moment où j'écris ces quelques lignes, le temps est gris et pluvieux. Nous sommes encore en janvier. Devant ma page blanche, ce climat maussade me pousse à la réflexion. Je parcours le sommaire de cet Apropos 105 et, d'emblée, je pense à l'impression de « se-reine vitalité » qui se dégage de cette liste d'articles. Les activités y sont égrenées avec brio, des événements

socio-culturels jusqu'aux articles de fond, en passant par la liste des maisons de repos et de soins que vous trouvez dans l'encart. Cette liste est la pointe d'un iceberg de travail, fait de visites et réunions dont on peut remercier le groupe responsable de ce dossier, sensible, important et si exigeant en termes de courage et d'empathie.

A bordons maintenant l'actualité en Europe et dans le monde. Le souvenir de la disparition de Jacques Delors s'éloigne, mais il est hors de question pour moi de passer cela sous silence. L'admiration que dégage la simple évocation de sa personnalité et de son œuvre ne s'estompera jamais. Ce « père de l'Europe » avait quitté la scène depuis quelque temps déjà, mais l'Europe est orpheline aujourd'hui et le restera toujours un peu, privée d'un homme de cette envergure.

Et que nous réserve l'avenir ? Qu'annonce l'année nouvelle ? Tout d'abord les six mois de la présidence de la Belgique, ensuite des élections sensibles dans 76 pays du

monde, dont Taiwan, Russie, Ukraine, USA, Inde, Indonésie, Pakistan, Brésil, les élections du Parlement européen en juin, le défi de l'intelligence artificielle, le changement climatique, etc. Dans cette perspective pleine d'inconnues, l'ivresse néfaste de la guerre et de la violence ne donne à ce jour aucun signe de fléchissement, le risque de déstabilisation de l'ordre géopolitique mondial est réel et inquiétant et à l'avancée insidieuse et alarmante des souverainismes s'ajoute l'inéluctabilité des phénomènes migratoires.

Toutes proportions gardées, c'est en parcourant ce sommaire que je trouve de quoi me rassurer, voire me reconforter. La vie continue, nos activités restent bien ancrées dans notre réalité et ses exigences. Est-ce que cette dichotomie entre horreurs mondiales et espoirs européens, entre risques en tous genres et courage de l'espérance peut engendrer un sentiment positif ? Je veux croire que oui. Cela pourrait être scindé en deux parties : la conscience que rien - que ce soit dans le mal ou dans le bien - n'est jamais acquis et, comme ricochet, l'envie d'intensifier nos efforts pour défendre nos valeurs, chacun avec ses propres moyens, sans désarmer.

Et peu importe si le temps des vœux est révolu ; je ne peux ni ne veux résister à la tentation de vous souhaiter une année 2024 meilleure que la précédente, où les humains auront retrouvé le chemin de la raison, une année plus lumineuse, en dépit de la pluie drue, grise et triste qui continue à battre sur mes vitres.

Très sincèrement,
Raffaella Longoni



▲ Le Comité de Rédaction au travail

Le juste milieu

par Monique Théâtre

La parution trimestrielle d'un magazine comme Apropos constitue un excellent moyen de maintenir et de renforcer le lien avec ses lecteurs. Et la version papier - on le sait - est toujours très appréciée. Mais nous devons garder à l'esprit que les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations de notre société. L'Europe s'est pleinement engagée dans le Pacte vert et les services de la Commission ont des objectifs à réaliser dans ce sens. Parmi ceux-ci la réduction des impressions et, notamment, celles qui sont envoyées aux pensionnés. Il faut savoir que 230.000 documents leur sont adressés chaque année, ce qui représente quelque 2 millions de pages. Un chiffre impressionnant et interpellant ! Il existe plusieurs moyens d'économiser le papier tout en maintenant la qualité de l'information d'un magazine. On peut en réduire la fréquence, diminuer le nombre de pages, limiter le nombre et la longueur des articles et, bien sûr, favoriser le format numérique. Mais cette transition doit s'opérer en douceur.

En 2023, Apropos s'était déjà adapté à la situation en ne dépassant pas le nombre total de 64 pages, ce qui répondait à l'objectif fixé par la Commission. En 2024, ce nombre passera à 56 pages mais la fréquence trimestrielle sera conservée. La version en ligne sur le site de la section remporte du succès, preuve en est le nombre de vues comptabilisées au moment de sa publication. Mais il ne faut pas oublier que les pensionnés représentent une population spécifique et que bon nombre d'entre eux subissent de plein fouet la fracture numérique. Il est donc essentiel de continuer à communiquer avec les membres non connectés ou moins enclins à utiliser les écrans. Les services de l'OIB qui sont en charge de la mise en page, de l'impression et de la diffusion d'Apropos en sont bien conscients et comprennent toute l'importance de conserver ce lien précieux avec l'Institution. Les réflexions et discussions qui se sont engagées à ce sujet se font dans un esprit de collaboration et de compréhension mutuelle. Répondre aux objectifs que la Commission s'est fixés tout en tenant compte des besoins spécifiques des pensionnés, tel sera le juste milieu à trouver à l'avenir. ■



Le Conseil d'administration au travail

par Félix Geradon
Secrétaire général de l'AIACE-BE

Convivialité et bénévolat

Pendant l'automne, le CA a organisé pour les membres plusieurs rencontres très conviviales. Vous avez déjà pu voir dans le dernier Apropos les photos du concert à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth (20 septembre) et du repas avec magicien au Brussels Royal Yacht Club (8 octobre). Vous trouverez dans ce numéro celles du repas que nous avons offert à tous nos bénévoles (9 novembre) et de notre fastueux repas de fin d'année à The Hotel (10 décembre). Je profite d'ailleurs de cette occasion pour remercier une fois encore tous ces bénévoles sans lesquels l'AIACE ne pourrait exister : les « bénévoles sociaux » qui apportent une aide précieuse pour remplir diverses formalités administratives et introduire les demandes de remboursement de frais médicaux, les « bénévoles informatiques » qui répondent à vos questions au helpdesk ou lors des Matinées de l'informatique, les « bénévoles administratifs » qui nous aident pour tout le travail de bureau, ainsi que tous ceux qui vont visiter les différentes maisons de repos (MR/MRS/RSS), qui animent les formations « Départ à la retraite », qui organisent et accompagnent des voyages, des conférences, des concerts, des rencontres conviviales, des marches, et bien sûr l'équipe de rédaction d'Apropos qui nous offre à chaque fois une revue d'une tenue irréprochable.

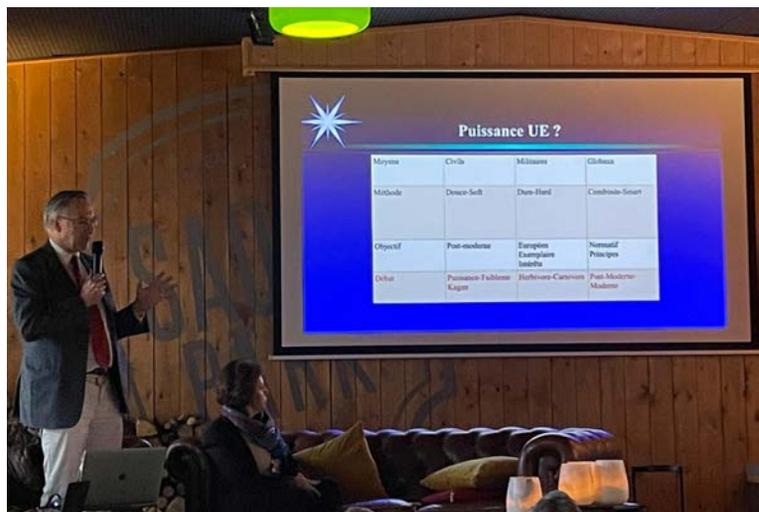
Conférences, spectacle, aide à l'informatique

Outre ces différentes agapes, Raffaella a également organisé début novembre une conférence très intéressante du professeur Tanguy de Wilde d'Estmael : « L'Union européenne face au retour de la politique de puissance sur la scène internationale - Conséquences sur



© AIACE.BE

les relations avec les États-Unis, la Chine et la Russie » et deux conférences qui auront lieu au printemps sur les élections européennes et sur l'intelligence artificielle. Monique a quant à elle repris la tradition des matinées théâtrales en vous emmenant voir « Le Crime de l'Orient-express » au Théâtre des Galeries.





© AIACE-BE

Les « Matinées de l’informatique », lancées par Raffaella en réponse à vos nombreuses interpellations lors de l’Assemblée générale de 2023, sont un véritable succès. Elles ont demandé beaucoup de travail de préparation, puis d’organisation pour chaque session, mais elles permettent à beaucoup d’entre vous d’avoir enfin (ou à nouveau) accès aux différents services informatisés du PMO (Sysper, RCAM Online, PMO Mobile, ...). Toutes les demandes devraient bientôt être satisfaites et nous songeons déjà à pérenniser cette aide bienvenue, par exemple en organisant des permanences à cet effet.

Assurance maladie et pensions

Au cours de ces mois d’automne, Pierre nous a tenus au courant de l’avancée des modifications des règles (DGE) du RCAM : comme vous l’aurez déjà appris, quelques plafonds ont été (légèrement) relevés. Mais une deuxième série de modifications, nettement plus ambitieuse, est également en chantier. Les choses progressent bien, mais prennent leur temps. Quant à l’actualisation des rémunérations, les craintes de voir en fin d’année une actualisation

négative avec une rétroactivité entraînant des retenues sur salaire ne se sont heureusement pas concrétisées et nous avons bénéficié d’un rappel de 6 x 1%. Mais il ne faut pas oublier qu’une actualisation négative est toujours possible et que les 2,7 % d’actualisation 2023 (1,7% en juin et 1% en décembre) représentent malgré tout une perte de pouvoir d’achat de 1,8%. Elle s’ajoute aux chiffres des années précédentes pour atteindre une perte de près de 10 % depuis 2003, dont environ la moitié correspond à une perte de pouvoir d’achat des fonctionnaires nationaux, l’autre moitié découlant des blocages décidés par le législateur.

Accord AIACE-Commission et protection des données

L’AIACE-Belgique est, comme vous le savez, une section de l’AIACE Internationale. Le CA doit donc également se pencher sur des dossiers traités par l’AIACE Internationale. C’est notamment le cas de l’accord entre l’AIACE

CONSEIL D’ADMINISTRATION 2023 - 2026

Présidente	Raffaella Longoni
Vice-Présidentes	Nadine Wraith Christel Schilliger-Musset
Secrétaire Général	Félix Geradon
Trésorier (associé au CA)	Christel Schilliger-Musset
Trésorier adjoint	Gilbert Lybaert
Délégué à la protection des données	Joannes Thuy
Membres	Pierre Blanchard Hélène Chelmis Dominique Dedeken Nicole Hankart Alan Hick Brigitte Pretzenbacher Monique Théâtre Eliane Van Tilborg



© AIACE.BE

Statuts et trésorerie

Nous sommes une AISBL (Association Internationale Sans But Lucratif) et, comme toutes les associations sans but lucratif, nous devons rendre nos statuts conformes à la nouvelle législation belge, le Code des Sociétés et Associations. La première étape a consisté à modifier les statuts de l'AIACE Internationale, ce qui a été fait lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 décembre, et nous avons maintenant entamé le processus de mise en conformité des statuts de la section Belgique, ce qui demandera probablement la convocation, début 2024, de deux assemblées générales au lieu d'une seule. C'est un travail peu gratifiant, mais les tâches du CA ne se limitent hélas pas à la convivialité ...

et la Commission, qui a été mis à jour récemment sous forme d'un nouvel accord signé en décembre par la présidente AIACE Dominique Deshayes et le Commissaire Johannes Hahn. Il s'agissait essentiellement d'intégrer de nouvelles dispositions en matière de protection des données, qui empêchent malheureusement la diffusion d'Aprupos ou de toute autre information utile vers des retraités qui ne seraient pas (encore) membres de l'AIACE. Toujours dans le domaine de la protection des données, notre nouveau Délégué à la protection des données, Joannes Thuy, a procédé à un premier tour d'horizon des mesures que nous avons déjà prises en la matière, grâce à la diligence de Nadine, et il a conclu que la situation était excellente. Vous pouvez être rassurés : vos données sont bien protégées.

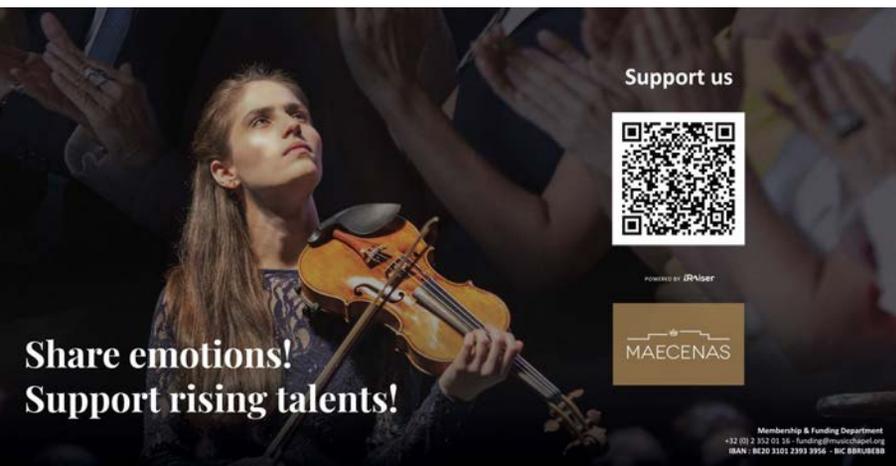
Enfin, notre nouvelle trésorière, Christel, s'est familiarisée avec notre trésorerie et nos procédures. Elle a été aidée dans son apprentissage par Christian Waeterloos, qui était auparavant notre trésorier et a accepté de continuer à assumer cette fonction pour tout l'exercice 2023, et par Gilbert, trésorier adjoint. Soyez certains qu'elle veillera à ce que l'argent de vos cotisations continue à être utilisé à bon escient, comme vous pouvez vous en rendre compte lors de nos assemblées générales. ■



© AIACE.BE

VIE DE LA SECTION

Devenez « Mécène Ami » de la Chapelle Musicale Reine Elisabeth



Share emotions!
Support rising talents!

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef

Atypique dans le domaine de l'éducation et de la culture, la Chapelle Musicale fonctionne avec un budget dont 85% émane du secteur privé. L'institution est en effet soutenue par divers sponsors, par des fondations et par de nombreux mécènes privés.

Ceux-ci participent non seulement à la préservation d'un héritage culturel européen mais aussi au maintien d'un patrimoine classé. Surtout, ils s'associent à un projet ambitieux visant l'épanouissement de la jeunesse par la perspective d'un avenir musical de haut niveau. Depuis 2023, l'AIACE-Belgique apporte un soutien financier à la Chapelle Musicale

Reine Elisabeth. Ce mécénat musical lui permet notamment d'organiser un événement festif autour d'un concert de prestige durant l'année et de proposer à ses membres des places de concert à des conditions exceptionnelles.

Si la musique et les jeunes artistes vous tiennent à cœur et si porter haut les couleurs de cette institution belge dans son développement international ne vous laisse pas indifférent, vous pouvez vous aussi, de manière individuelle, rejoindre les « Amis » de la Chapelle Musicale et faire partie de la « MuCH Community ». Pour le montant modique de 200 € (1 personne) ou 250 € (2 personnes) par an, votre statut de « Mécène Ami » vous donne de multiples avantages durant un an : accès gratuit aux concerts « Laboratory » (environ 80 concerts), réduction de 30% sur le prix des places pour d'autres concerts, tarif réduit pour les concerts d'ouverture, de Noël et de Nouvel An, participation aux masterclasses, conférences, rencontres avec les artistes et leurs Maîtres, ...

Vous permettez ainsi à de nombreux jeunes artistes de bénéficier d'une formation « sur mesure » d'excellence et de se lancer pleinement dans une carrière internationale. ■

www.musicchapel.org

Éditeur responsable

Raffaella Longoni

Rédactrice en chef

Monique Théâtre
monique.theatre@gmail.com

Comité de rédaction

Gabrielle Clotuche
Robert Cox
Renaud Denuit
Jean-François Drevet
Jürgen Erdmenger

Daniel Guggenbühl

Philippe Loir

Design, Impression et expédition

OIB - Commission européenne

Designer graphique

Frédérique Guiot

Dépôt Bibliothèque Royale de Belgique ISSN 1783 - 5410

*Les textes n'engagent que leurs auteurs
et non l'AIACE ni la Commission européenne*

Association Internationale

des Anciens de l'Union européenne

Section Belgique

VM-18 03/58 • B-1049 Bruxelles

Tél: +32(0)2 295 38 42

E-mail: aiace-be@ec.europa.eu

www.aiace-be.eu

IBAN: BE68 2100 3777 0034

BIC: GEBABEBB

N° d'entreprise : 0450733759

Bienvenue à nos **nouveaux membres !** Welcome to our **new members !** Welkom aan onze **nieuwe leden !**

ALAIMO Giosuè
 ALONSO i ALIAAU Lluís
 ALVAREZ y GARRIDO Mary
 AVEZOU Jean-Marie
 BAFAS Christodoulos
 BEAUCHET Sylvie
 BERTRAND Philippe
 BOCKEN Anne Françoise
 BRAUN Gerald
 BRUNETTI Gianluca
 BUSANA Marc
 CANAL DIEZ Hortensia
 CAPETA Clara
 CHAMORRO-GALINDO Margarita
 CHARNAUX Lisa
 CHO Hoiming
 CHRISTENSEN Birgit
 CLEMEUR Ingrid
 COLASSIN Michèle
 CORSO Nadine
 CRAIG Alan
 CUETO FAUS Maria José
 DAVI Maria
 DEJONGHE Chantal
 DEMOLEAN
 DEVOS Brigitte
 DO CARMO NASCIMENTO BAPTISTA Ana Cristina
 DUMITRU NISTOR Petre
 DUMORT Alain
 DUNNE Carmel
 DUVAL Karine
 ECONOMIDES Anna
 ELLEFSON MIGNON Catherine
 FELDUNS Dominique
 FOREMAN Anne-Mette
 FRAGAKIS Christos
 GALAO Ana Maria
 GASSIN Anne-Laure
 GOFFAUX Francine

GORSKA Elzbieta
 HABERS Jan
 HALLER-BLOCK Ute
 HELMING Elisabeth
 HEYMANS Maria
 HOFFMANN Viviane
 HOLLAND Simon
 JANSSEN Anne
 JOHANSSON Anna Maria
 JOHNS David
 JONES John
 JONSSON Anders
 JULIAN GALVE Juan-Antonio
 KALTENBACH Ingrid
 KARAHALIOU Maria
 KEEREMAN Filip
 KILPELAINEN-HAMMOUCHE Arja
 KÖNIG Gerhard
 LAPINSKA Lidia
 LAU Inge
 LEMARCHAL Annie
 LERAY René
 LJUNQVIST Mats
 LORIEAU Jean-Luc
 LUBENAU Anja
 MAIER Leo
 MARCHANTE Angela
 MARTELLO Angelina
 MARTINEZ GALLEGO Cristina
 MARTINEZ GONZALEZ Miguel
 Angel
 MASSIMO Luigi
 MENO GALINDO Andres Francisco
 MERCIOL Jean-Claude
 MERGEN Edith
 MEURICE SVEDIN Carole
 MOLES GONZALES Antonio
 NEURAY Nicole
 NIZOVITSEVA Irina
 NOVI Alberto

OLIVEIRA Maria Teresa
 ORFE Elhassan
 PALLATZKY Carine
 PANELLI Myropi
 PASANEN Mauri
 PASCUCCI Teresa
 PASTOR Maria José
 PETTINELLI Lionello
 PIOVANO Rita
 RAMIS Pedro
 REIS ROCHA Maria Cândida
 RENSON Jean
 REVOL Brigitte
 ROCCATAGLIAT Franco
 RODRIGUEZ GALINDO Blanca
 SANNE Jean-Luc
 SCHARF Michael
 SCHEIBA-HARTMANN Maria
 SCHOUPPE Michel
 SERMUKSLE Sandra
 STIRN Hélène
 TACK Katty
 TOUSSAINT Martine
 VAN DAMME Mia
 VAN DEN EEDE Guy
 VAN ESCH Karine
 VAN HOORICK-KRASICKI Anne
 Isabelle
 VAN LANCKE Luc
 VANDERPERREN Bernard
 VERHEGGEN Georgette
 VERHULST Catherine
 VERSCHURE Louise
 VIRAG Pavol
 WALSCHAP Jacques
 WATSON BROWN Adam
 WAUQUIER Marc
 WILLEM Goris
 WRIGHT Michaela

VIE DE LA SECTION

Le Cercle des marcheurs du jeudi



© Adobe Stock

être foulés régulièrement par les marcheurs que nous sommes. Nous espérons vivement que le nouveau cru 2024 vous emballera et vous encouragera à sortir de votre quotidien les 1ers et 3èmes jeudis du mois. Par le choix de leurs destinations, les guides bénévoles ont à l'esprit de vous faire apprécier la richesse de nos forêts et campagnes. La marche, c'est un souffle d'oxygène et de liberté, assorti d'une grosse dose de convivialité.

Nous vous rappelons avec joie que les sentiers pédestres vous tendent les bras et qu'ils ne demandent qu'à

Alors ? Envie de nous rejoindre ? Une cotisation annuelle de 15 € qui, nous

Claudine Pierre, Jean-Yves Ledune
Organisateurs

l'espérons, ne vous freinera pas dans votre envie de prendre le grand air, vous sera demandée. N'attendez plus, venez bouger, échanger, vous aérer dans la bonne humeur toujours à l'ordre du jour ! Manifestez-vous, nous nous ferons un plaisir de réagir à vos questions et demandes de renseignements. Le Cercle pratique le covoiturage à la convenance de chacun.

Contact : AIACE-BE@ec.europa.eu
à l'attention de Claudine

Les Clubs de la bière et du vin

Si vous êtes intéressés à participer aux rencontres de ces Clubs, n'hésitez pas à envoyer un mail au secrétariat de la section : AIACE-BE@ec.europa.eu en mentionnant vos nom, prénom, n° de membre et pour quel club vous manifestez votre intérêt. Les listes ainsi constituées permettront par la suite d'envoyer les invitations spécifiques pour les rencontres et dégustations. Santé !

The Beer and Wine Clubs

If you're interested in participating in the meetings of these Clubs, please send an email to the section secretariat at AIACE-BE@ec.europa.eu giving your name, surname and membership n° and indicating which club you'd like to join. The resulting mailing lists will then be used to send out specific invitations for new meetings and tastings. Cheers!

Alan Hick



© Adobe Stock



© AIACE.BE

SECRÉTARIAT DE L'AIACE SECTION BELGIQUE

Julie Tomaselli assure la **permanence** au secrétariat les **mardis et vendredis de 9h30 à 12h30**.

Le secrétariat est également joignable par **téléphone** tous les **matins entre 9h30 et 12h30**.

Il est possible d'obtenir un **rendez-vous sur place** après en avoir précisé le sujet par **téléphone** ou par **e-mail**.

Rue Van Maerlant, 18 - 03/58
B-1049 Bruxelles • Tél. 02 295 38 42
aiace-be@ec.europa.eu

European Club Club européen

Alan Hick

Another animated and enjoyable meeting of the AIACE-BE European Club over a few glasses of wine and nibbles at “Il Friulano” (Mérode) on 30 November. The theme this time, our third get-together, was “A turbulent world: is Europe a cause or cure?” Our guest speakers, Mark Corner (Prof. emeritus KULeuven) and Wolfgang Pape (AIACE-BE), got the discussion going around the complementary themes of international binding of nations and shared sovereignty and the need for more effective, democratic and stakeholder-led omni-lateral systems of global governance. John McClintock, expertly moderated the many lively and thoughtful contributions, and a good evening was had by all. ■



**Vous désirez rejoindre le Club européen ?
Would you like to join the European Club ?**
monique.theatre@gmail.com

© AIACE-BE

Souhaitez-vous continuer à recevoir **Apropos en version papier ?**

Apropos est également disponible en ligne sur le site de l'AIACE-BE :
www.aiace-be.eu sous la rubrique « Informations ».

Si vous ne voulez plus recevoir la version papier, vous pouvez :

- ▶ **envoyer un e-mail à :**
aiace-be@ec.europa.eu en précisant vos nom, prénom et n° de membre
- ▶ **écrire à l'adresse :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/58,
1049 Bruxelles en précisant vos nom, prénom et n° de membre.

Would you like to continue receiving **the paper version of Apropos?**

Apropos is also available online on the AIACE-BE website :
www.aiace-be.eu under « Informations ».

If you no longer wish to receive the paper version, you can :

- ▶ **send an email to :**
aiace-be@ec.europa.eu stating your name, surname and member number
- ▶ **send a letter to :**
AIACE Belgique, Bureau VM-18 03/53,
1049 Brussels stating your name, surname and member number.

09.11.2023



Déjeuner des bénévoles

Le Passage à Uccle





Déjeuner
festif de Noël
10.12.2023
The Hotel à Bruxelles



© MACE.BE

Tel était Jacques Delors (1925-2023)

Expériences personnelles vécues



© EC, 1987

Premier portrait de Jacques Delors

1985, arrivée de Jacques Delors à Bruxelles. En tant que photographe officiel de la Commission, on me demande de réaliser le portrait photographique du tout nouveau président de la Commission. Exercice qu'il n'appréciait guère... Celui-ci arrive très tendu vu son emploi du temps chargé. J'avais sonorisé le studio avec un disque de jazz. À la seconde même, il me dit : « Charlie Parker 1950 ! ». Après cela j'ai eu devant moi un président satisfait et très collaborant...

Christian Lambiotte



Delors et le budget

Jacques Delors était impitoyable sur les questions budgétaires au point de refaire lui-même les calculs et tableaux qui

lui étaient soumis. Ainsi il alla jusqu'à refaire à la main la présentation des futures perspectives financières 1988-93, les premières du genre. Il en fit la présentation orale lui-même aux États membres à Strasbourg lors d'une session du Parlement européen. Malheureusement ce jour-là, il oublia 30 milliards d'euros pour le doublement des Fonds structurels, ce qui suscita un grand moment de solitude devant les ambassadeurs des États membres auxquels Jacques Delors s'adressait ! Ceci se conclut par un grand état de rire général ! Lors de la décision du Conseil européen qui adopta les premières perspectives financières de l'UE avec un doublement des fonds structurels pour la politique de cohésion, sortant du conclave des chefs d'État et de gouvernement, Jacques Delors est venu m'embrasser.

Jean-Charles Leygues, ancien chef-adjoint du Cabinet Delors



L'homme de dialogue

C'était aussi un homme de dialogue avec des idées sociales avancées envers le personnel des Institutions. Nous avons négocié avec lui le « Contrat social de progrès » dans lequel la Commission s'engageait à défendre la prolongation de la Méthode. Comme il n'a pas réussi à convaincre le Conseil, il a confié la négociation à l'Union Syndicale que je présidais mais notamment aussi à Ludwig Schubert. Ce qui a été en fine un succès avec l'aide de quelques « pressions » en particulier au Conseil. La photo ci-jointe a été faite lors de la signature du fameux « Contrat » où je lis une déclaration pour l'US en présence de Richard Hay, David Williamson, Jacques Delors, António Cardoso e Cunha. En espérant pour les plus jeunes de retrouver des dirigeants UE de l'envergure de Delors.

Pierre Blanchard



▲ 29/03/85 : First Delors' European Council, followed by P. Lamy and G. Burghardt

The hard-worker

As Deputy Head of Cabinet from 1985 to the end of 1988, I shared with Pascal Lamy a joint secretariat between our offices, opposite the office of the Commission President on the top 13th floor of the Berlaymont. Speaking notes and briefings, preparation of travels, bi- and multilateral meetings and meeting minutes, instructions to and debriefings of the services and cabinets involved, as well as the maintenance of own contacts with my « opposite numbers » at national and international level were daily routine. In the evening, Delors used to go home with a briefcase full, and to hand out the files he commented on the next day. If Delors did not have external appointments, the day began at 8.30 with the « morning prayer », a meeting attended by the press spokesman and the secretariat responsible for organizing the President's agenda, in addition to Pascal and myself. Delors had already consumed the daily press review prepared by the Commission's spokesperson group, which also included the French sports newspaper « L'Équipe ». Being always « joignable » was one of Delors' expectations vis-à-vis staff, in American jargon a 24/7 job, 24 hours a day, 7 days a week, with the only sure exception of Sunday morning when he and Marie Delors attended the Catholic Mass.

Günter Burghardt

Le président Delors et les fonctionnaires européens

Quand Jacques Delors est devenu président de la Commission, l'Europe ne bougeait plus. Il lui a redonné un projet, un souffle auquel il a voulu associer le personnel. Dès sa prise de fonctions il a relancé les relations avec les syndicats pour avoir une Commission unie informée qui puisse le soutenir avec des fonctionnaires motivés travaillant avec enthousiasme. J'ai pu le constater à diverses occasions, notamment lorsque je l'interviewais pour le « Courrier du personnel ». Un jour il m'a

dit : « Quand je vais dans les Sommets, je n'ai pas l'impression que les fonctionnaires soient informés de ce que je vais dire et faire alors que j'aimerais bien sentir que toute la Commission est engagée derrière moi et qu'elle me soutient ». Suite à cette remarque, le service Information a mis en place un système d'information rapide pour que les fonctionnaires puissent recevoir la veille des Sommets un résumé des enjeux en cours, ce qui leur permettait de s'impliquer et de soutenir, moralement tout au moins, le président dans ses négociations.



Le président Delors était également attentif à un secteur qui touchait de près les fonctionnaires, celui des Écoles européennes. À cette époque (1986-87) le fonctionnement des Écoles était bloqué par la règle de la décision à l'unanimité qui s'appliquait au Conseil supérieur des Écoles. Un jour le président Delors m'a interrogé sur leur fonctionnement : « Pourquoi les Écoles européennes n'arrivent-elles pas à prendre de décisions ? Elles fonctionnent avec des décisions à l'unanimité ? Cela ne peut pas continuer ; on vient d'adopter l'Acte unique pour les Communautés européennes, n'y a-t-il pas moyen que les principes de l'Acte unique soient appliqués dans le fonctionnement des Écoles européennes ? »

Suite à cette impulsion indirecte du président, les directions générales concernées ont négocié dans le cadre complexe du Traité intergouvernemental qui régit les Écoles européennes un texte impliquant le passage au vote à la majorité. Mais, en raison de la complexité juridique et des obstacles de certains États membres, ce n'est qu'au bout de plusieurs années que la règle de la décision à la majorité a pu être adoptée et mise en œuvre dans les Écoles européennes.

Philippe Loir, ancien rédac' chef du Courrier du Personnel et ancien représentant de la Commission auprès des Écoles européennes



▲ Alois Mock und Jacques Delors © EC 1987

Jacques Delors als Verhandler

Es war der Abend des 1. März 1994. Das war der Abend des vierten Tages der letzten „Maraton“-Verhandlungsrunde auf Ministerebene über den Beitritt Schwedens, Finnlands, Österreichs und Norwegens zur EU. Für die Kommission nahm Präsident Delors an dieser Schlussrunde selber teil. Am Mittag war die endgültige Einigung mit Schweden erzielt worden, am Nachmittag folgte die Einigung mit Finnland. Nun ging es am Abend noch um die Einigung mit Österreich.

Der letzte offene Punkt mit Österreich war die Frage des Transitverkehrs auf der Straße. Diese Frage hatte wegen des notwendigen Schutzes der Alpen in der österreichischen Öffentlichkeit große Bedeutung. Der österreichische Außenminister Alois Mock verlangte daher hartnäckig, dass in den Beitrittsvertrag der Inhalt des bereits 1992 abgeschlossenen Verkehrsabkommens EU-Österreich übernommen werden müsse. Dieses Abkommen hatte Österreich das Recht gegeben, die Zahl der Durchfahrten von schweren Lastkraftwagen (LKW) zu beschränken, um den Ausstoß von Schadstoffen auf ein Minimum zu reduzieren. Mehrere EU Mitgliedstaaten lehnten die Übernahme dieser Regelung im Interesse der für den Binnenmarkt wichtigen freien LKW-Durchfahrt ab.

Dieser Fragenkomplex gehörte zum Zuständigkeitsbereich meiner Direktion. Ich saß im Ratsgebäude Charlemagne (Justus Lipsius war noch nicht fertig) im Delegationszimmer der Kommission. Plötzlich hieß es, es sollte ein EU-Rat der Außenminister „en cadre restreint“ stattfinden, also ohne Teilnahme von Beamten. Darin sollte die Haltung der EU zur Transitfrage abgestimmt werden. Graham Avery, der Kollege von der Task Force „Erweiterung“, sagte, er gehe trotzdem hin. Meine Mitarbeiter drängten mich, das Gleiche zu tun.

So saßen wir denn beide im Sitzungssaal auf einer Fensterbank. Wir verfolgten gespannt, wie unser oberster Chef Jacques Delors in seiner ruhigen, aber bestimmenden Art im Wechsel mit dem Vorsitzenden nach einer Kompromisslösung suchte. Der Vorsitzende war der griechische Europaminister Theodoros Pangalos. Am Tisch saßen die Außenminister der damals 12 Mitgliedstaaten. Jacques Delors hörte ihnen zunächst intensiv zu und fand sich dadurch in die komplexen Verkehrsfragen schnell hinein. Der neben ihm sitzende Erweiterungs-Kommissar Van Den Broek intervenierte nicht.

Als ich hörte, wie der französische Außenminister Alain Juppé darauf bestand, dass auch für LKW-Fahrten durch Österreich das im Vertrag verankerte Verbot von Beschränkungen der Dienstleistungsfreiheit zu gelten habe, sprang ich von meiner Fensterbank. Ich flüsterte Delors ins Ohr, dass nach den Vertragsvorschriften über die gemeinsame Verkehrspolitik sehr wohl eigenständige Lösungen für die Besonderheiten von LKW-Fahrten durch die Alpen möglich seien. Delors nickte zustimmend. Ich kehrte zu meiner Fensterbank zurück.

Bald darauf konnte Delors ein Ergebnis mit dem Hinweis erreichen, die Schonung der Alpen sei im allgemeinen Interesse. Österreich sei anzubieten, dass die Regeln des Vertrages von 1992 über den Transitverkehr in der Substanz in ein besonderes Protokoll zur Beitrittsakte übernommen werden sollen, aber auf eine etwas kürzere Zeit begrenzt, bis die gemeinsame Verkehrspolitik weiter entwickelt sein werde.

Europaminister Pangalos ging zu Außenminister Mock und teilte ihm diesen Vorschlag mit. Mock stimmte zu. Großes Aufatmen. Alle Delegationen wurden in den Sitzungssaal gerufen. Der erfolgreiche Abschluss der Beitrittsverhandlungen auch mit Österreich wurde spät am Abend von beiden Seiten mit Genugtuung begrüßt. Das war wieder einer der vielen Verhandlungserfolge von Jacques Delors.

Jürgen Erdmenger, ancien directeur DG Transport

Honnêteté et probité

Depuis le décès de Jacques Delors, de nombreux responsables nationaux et européens lui ont rendu hommage et plus particulièrement pour les avancées que l'Union Européenne a connues sous sa présidence de 1985 à 1995. Pour ma part, je préfère évoquer par deux anecdotes la personne que j'ai connue pendant les huit années passées à ses côtés.



© UE 1990 - Photographe : Christian Lambiotte

L'honnêteté de Jacques Delors n'était pas seulement intellectuelle. Sa probité se vérifiait également dans son style de vie et dans son souci de la bonne utilisation de l'argent public. C'est peu dire la défiance qu'il avait vis-à-vis de l'argent et son désintéret pour le décorum. Ainsi, lorsqu'il prit ses fonctions, il se refusa, par souci d'économie, à faire rafraîchir son bureau et à remplacer le

meuble - mobilier qui était très laid - comme tous les nouveaux membres de la Commission en avaient la possibilité.

Un jour, il m'informa qu'il allait recevoir un groupe d'anciens amis syndicalistes à qui il souhaitait remettre un souvenir symbolique. Il me demanda de lui procurer quelques montres où figuraient les drapeaux européens. Ces montres étaient des produits promotionnels que la Commission avait commandés et dont la valeur était modique. Quand je lui remis les montres, il sortit un billet de son portefeuille en me demandant : « Je dois combien ? » Je lui répondis alors que j'en ignorais le prix et que, de toute façon, on ne pouvait pas reverser d'argent liquide dans le budget de la Commission. Comme il insistait pour payer, je lui dis alors : « Monsieur le Président, vous êtes trop honnête », ce à quoi il me rétorqua : « Sachez qu'on n'est jamais assez honnête ! »

Tel était Jacques Delors.

Pierre Nicolas, ancien membre du Cabinet Delors



© EC, 1988

Delors rencontre le général Jaruzelski

Nous sommes en juin 1989, le Mur de Berlin est encore en place et ne tombera qu'en novembre. Mais l'agitation anticommuniste a commencé en Pologne il y a belle lurette aux chantiers navals de Gdansk, amenant le gouvernement communiste polonais, dirigé par le général Jaruzelski, à décréter la loi martiale en 1981. Cependant, au début de 1989, les autorités polonaises avaient consenti à ouvrir des négociations avec une opposition de plus en plus active. Le régime communiste, néanmoins, était toujours en place en ce début d'année et la Communauté européenne de l'époque n'avait encore esquissé aucun geste concret en direction des pays d'Europe centrale et en particulier de la Pologne.

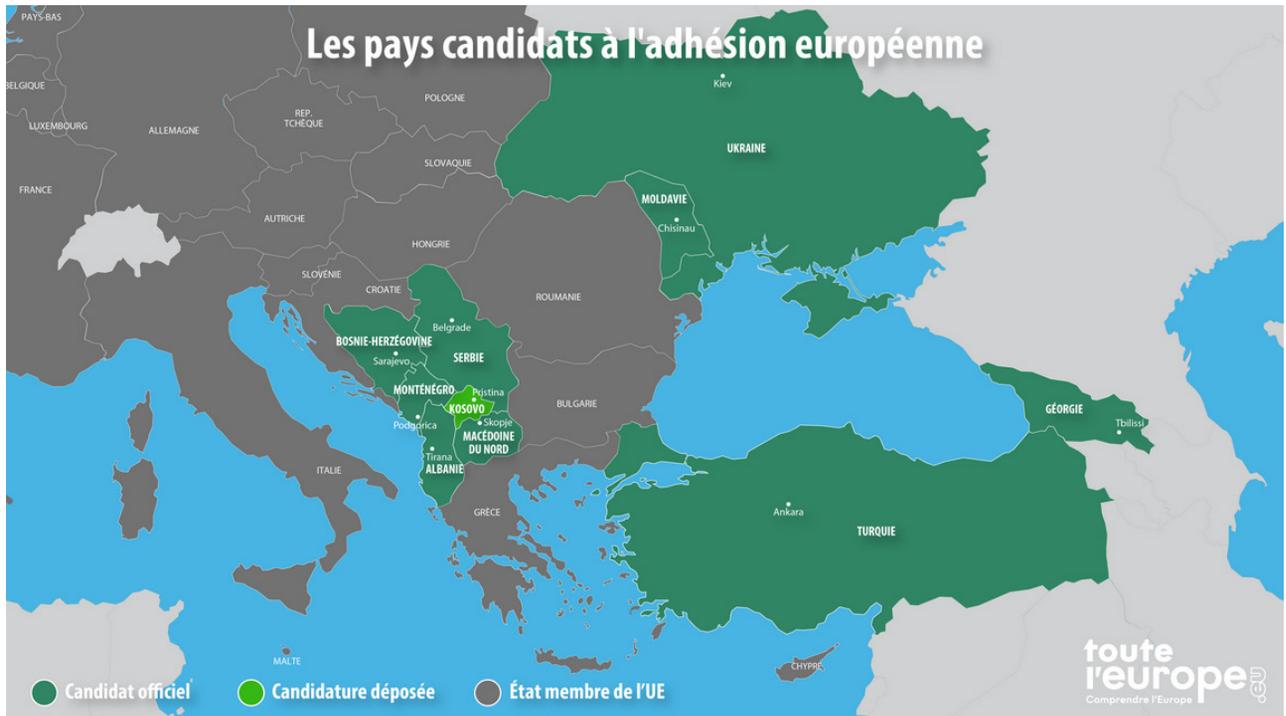
C'est dans ce contexte que Jacques Delors rencontra le général Jaruzelski à l'ambassade polonaise à Bruxelles le 9 juin 1989. J'ai assisté à cet entretien. J'étais étonné de voir que le président de la Commission n'ait pas hésité à rencontrer, dans les murs de l'ambassade, ce sulfureux général précédé d'une réputation de petit tyran auteur d'une loi martiale et portant des lunettes noires. Jacques Delors savait évidemment ce qu'il faisait en se prêtant à cet entretien. Il avait compris avant beaucoup d'autres qu'un mouvement de libération irréversible était en cours en Pologne et qu'il pouvait être intéressant d'échanger des vues avec ce général qui était encore - et jusqu'à sa démission en décembre 1990 - aux commandes de la Pologne. Le communiqué de la réunion a été rédigé dans la langue de bois insipide habituelle. La chose étonnante, c'est que les deux hommes, politiquement aux antipodes l'un de l'autre, semblaient éprouver une sympathie réciproque.

Delors connaissait probablement le parcours du général, au moins pour l'essentiel. Là où l'entretien prit une tournure intéressante, voire personnelle, c'est quand Jaruzelski raconta qu'il était issu d'une famille de la petite noblesse polonaise et qu'il avait reçu une éducation catholique traditionnelle : de quoi intéresser notre président, lui-même catholique pratiquant. Les lunettes noires de Jaruzelski avaient une raison purement médicale.

*Daniel Guggenbühl, ancien chef d'unité
Pays d'Europe centrale et orientale*

Union européenne : quel méga-élargissement ?

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



*Cette Union
sera-t-elle
gouvernable
et comment ?*

Élargissements passés et futurs

Au cours de son existence, l'Union européenne - précédemment Communauté européenne - a connu sept élargissements, le dernier ayant vu l'intégration de la Croatie en 2013. Onze ans plus tard, neuf candidats sont présents aux portes de l'Union, dont les cinq candidats des Balkans occidentaux ainsi que les postulants les plus récents, Ukraine, Moldavie et Géorgie. On notera aussi un candidat « potentiel », le Kosovo. La Turquie est sur les rangs mais son adhésion est pratiquement morte. Une accélération importante du processus eut lieu après la disparition du Rideau de fer et l'arrivée des pays d'Europe centrale et des pays baltes. Ces élargissements furent une preuve tangible de l'attrait de l'Union européenne, malgré des critères d'adhésion plutôt stricts : démocratie, État de droit, économie de marché, respect des droits humains, mise en œuvre de « l'acquis communautaire ».

Un glissement vers l'Est

L'invasion de l'Ukraine par la Russie en février 2022 a apporté une nouvelle dimension, clairement politique, dans le débat sur l'élargissement : une demande d'adhésion a été présentée par l'Ukraine quelques jours seulement après l'invasion, son statut de candidat fut accordé au pas de charge et l'ouverture des négociations d'adhésion recommandée par la Commission dès novembre 2023. Qui aurait pu imaginer, il y a à peine trois ans, un tel glissement potentiel de l'Union vers l'Est ? La fameuse question de la « capacité d'absorption », discutée naguère encore au niveau du Conseil mais jamais clairement définie, n'a plus été posée, pas plus que la fatigue de l'élargissement attribuée à l'opinion publique : les considérations politiques ont pris le pas sur toutes les autres puisque la guerre d'Ukraine a révélé l'apparition, en Russie, d'un nouvel impérialisme de caractère dictatorial, qui a provoqué une nouvelle ligne de fracture dans

notre continent européen. Il s'agissait de mettre à l'abri, dans le camp occidental, les pays menacés par les ambitions de la Russie. Ceci n'a pas empêché la propagande russe, en même temps, d'agiter le spectre d'un Occident menaçant l'existence de la Russie contre lequel celle-ci devait donc se défendre. Dans cette rhétorique, l'Ukraine est même considérée comme l'agresseur.

Réviser le Traité ?

La perspective de ce méga-élargissement pose évidemment la question cruciale : cette Union sera-t-elle gouvernable et comment ? Faudrait-il réviser le Traité, en particulier pour abolir la règle de l'unanimité requise au Conseil et régissant, parmi d'autres, les questions de politique étrangère et de sécurité commune, de fiscalité ou de sécurité sociale ? Certains observateurs le pensent, oubliant les risques inhérents à cette démarche, à savoir les incertitudes liées aux ratifications par tous les États membres en raison de la persistance de l'euroscpticisme et du retour en force des populismes d'extrême droite, y compris dans les pays fondateurs.

Une nouvelle gouvernance

En fait, le Traité sur l'Union européenne tel qu'il existe permet de procéder à une sorte de révision douce grâce au système des « passerelles », qui autorise le Conseil à statuer à la majorité qualifiée sur des sujets requérant normalement l'unanimité. Cette dérogation s'applique en particulier aux affaires étrangères et à la politique de sécurité. L'unanimité reste cependant de mise en matière de politique de défense commune (PSDC), mais une « coopération structurée permanente » entre un groupe d'États membres est néanmoins possible, ce qui est d'une importance cruciale dans le conflit en Ukraine.

Dans une Union européenne élargie sur une grande échelle, il faudra réduire le nombre de membres de la Commission. Le Parlement européen, de son côté, devra être doté d'un certain nombre de sièges supplémentaires, ce nombre étant bien supérieur aux 73 sièges libérés par le Brexit. Ainsi la seule Ukraine pourra revendiquer quelque 52 sièges, équivalant à ceux qui sont attribués à la Pologne.

En matière budgétaire, une partie des États membres actuellement bénéficiaires deviendront contributeurs nets. Quant à la politique agricole commune, en mal de révision, quel sera l'impact d'un pays comme l'Ukraine, forte d'une importante agriculture compétitive ? Et puis il ne faut pas oublier la politique de cohésion : comment soutenir les nouveaux pays qui, tous, ont un produit intérieur brut inférieur à celui de la Bulgarie, pays membre se trouvant actuellement en queue de peloton dans l'Union européenne ?

Un défi politique

En dehors de la difficulté d'obtenir dans les nouveaux pays membres le respect de l'État de droit, déjà mis à mal dans des pays comme la Pologne et la Hongrie, l'Union sera confrontée, dans le cas d'une Ukraine devenue membre et ayant fait l'objet d'une agression, à l'obligation de lui porter aide et assistance. Nous ne pouvons qu'espérer que, d'ici son adhésion, le conflit déclenché par la Russie aura été résolu. Quoi qu'il en soit, l'intégration des nouveaux candidats prendra du temps. C'est la raison pour laquelle la présidente de la Commission a évoqué la solution d'une « adhésion graduelle » conférant aux candidats un statut d'État membre associé, intermédiaire entre celui de candidat et celui de membre à part entière.

Ce que nous avons qualifié de « méga-élargissement » est devenu une nécessité encore plus évidente depuis le conflit en Ukraine. L'Union européenne a été amenée à mettre résolument dans son camp le pays agressé par la Russie. Elle devra aller au bout de ce revirement historique. Tout cela sans oublier ni la Moldavie et la Géorgie, ni les pays des Balkans occidentaux, qui patientent depuis de nombreuses années aux portes de l'Union alors que plusieurs d'entre eux subissent l'influence délétère de la Russie ou de la Turquie. ■



© Adobe Stock

Réduire le nombre de membres de la Commission et doter le Parlement européen de sièges supplémentaires.



© Adobe Stock

Green Deal defiance, feeding illusions



by Robert Cox
Member of the Editorial Board

industry's existential anxiety. Saudi Arabia seeks to force its economy away from its stranglehold of oil. But worldwide, fossil fuel subsidies, says the Internal Energy Agency (IEA) topped \$1tn in 2022. Europe's performance is arguably better - so far.

Calls, as in Germany, resound for governments to subsidise suffering, energy-intensive industries. This will only further dissuade them from making efforts to break their dependency on hydro-carbons. Thus sustaining uncompetitive production cost levels. This is the real cause of distortion of economics - not the pressure to achieve the energy transition.

Oil, gas and coal made up some 80% of global energy consumption in 2022.

With much of the world still geared to fossil fuel energy, COP (UN Conference of the Parties) 28 prescribed "transition away from fossil fuels" rather than "phasing (them) out" as demanded by climate activists.

The subtlety may escape you, dear reader. But for the first time a COP did illuminate the prospect of a global exit from fossil fuels. Fossil fuels producers' anxiety was evident at COP28. It was spearheaded by the oil producers' cartel OPEC (Organisation of Petroleum Exporting Countries). Everything now hinges on the test of implementation. Europe, as we saw this summer, has every reason to be vigilant. But Europeans' support for combatting climate change has become contradictory.

The EU's normally high profile in COP negotiations has become overshadowed by growing domestic resistance against its celebrated Green Deal promoting transition to clean energy. The irony is that this resistance has mounted during a season of record temperatures, floods, droughts and wild fires in Europe and elsewhere. So, what are the political and economic forces and consequences in play that will condition European response to climate crises? And what may be the consequences of EU budget restriction?

Hot weather, cold feet

Climate change irony has thus overhung Europe's summer - and debate about energy transition. Renewable energies are increasingly competitive with fossil fuels. But investment in fossil fuels continues and their output is still to peak. Oil, gas and coal made up some 80% of global energy consumption in 2022. Global investment in fossil fuels remains strong. COP28 gave a stage to the power and resistance of the fossil fuel industry. It also betrayed that

Ironically the *Green Deal* is becoming a victim of its own success. During the hot summer, business interests and politicians chose to put their feet on the brakes of progress towards achieving the *Green Deal*. Some argue that pursuit of decarbonisation has fed the resilient inflation still straining public tolerance. But there is little evidence that the *Green Deal* is an important factor fuelling costs of living and production. Chief culprit of inflation remains the impact so far of Russia's war on energy prices. There is evidence of energy price stabilisation. But its salutary effects take time to work through into the economy and into public awareness. The Covid-generated inflationary disruption of supply chains is slowly recovering (despite lower Panama Canal capacity and Yemenite Houthi rebels' attack on the Red Sea access to Suez). Analysts differ about the inflationary impact of persistent labour shortages. But cost of living remains high on European citizens' worry agenda. Green MEPs, preparing for the June European Parliament poll, are talking more about social justice and less about energy transition.

A case may be made that pressure to replace domestic gas-heating with heat pumps - or improving home insulation - will hurt citizens' pockets. Governments are postponing deadlines. But public money spent on subsidising such structural efforts as an investment is better value than wasting it on subsidising industrial hydrocarbon consumption.

Postponing the energy transition that is at the heart of the *Green Deal* will only feed ultimate higher costs to citizens and the community. Further blazing summers threaten to create not only discomfort but take their toll of real costs in terms of physical damage, lower productivity, poorer health, overburdened health facilities and disrupted food production and related costs.

Mixed signals

Not all major industries are panicking. Leading industrialists, including Unilever, Volvo, Mahindra, Nestlé, - and even *glyphosate* king Bayer - urged political leaders to agree a timeline at COP28 to phase out fossil fuels by 2040. Predictability - please. Fossil fuel producers did not sign up.

In late October too it became evident that the European Commission, under pressure from industrial lobbies, was stalling over proposals to update the REACH regulation (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction) of chemicals noxious to the environment and human health. (See the following analysis in this issue of *Apropos* by Jean-Pierre Dubois). The pendulum did swing the other way when a Franco-German deal unlocked reform of EU electricity markets. The EU too is pushing for an OECD (Organisation of Economic Cooperation & Development) deal to scrap international fossil subsidies - a long haul.

Some room for optimists?

Where does the tussle over sustained action against climate change sit with EU economic prospects? It is against this background that those seeking to slowdown the climate agenda are basing key arguments. New anxieties generated by Middle East violence feed anxieties.

“It could have been worse.” Commission economics chief Paolo Gentiloni in autumn reminded the BBC World Service that back in January 2022 there were serious fears of combined recession hand in hand with inflation in the European Union. This had not happened. Growth has started to pick up, albeit sluggishly. EU inflation is losing virulence. The European Central (ECB) is backing away from further interest rate hikes amid concern not to discourage growth and investment - including investment in energy transition techniques. Labour markets remain tight. But have we too quickly forgotten those years of too much sustained unemployment and its human cost?



© Adobe Stock

Leading industrialists - even glyphosate king Bayer - urged political leaders to agree a timeline at COP28 to phase out fossil fuels by 2040.

The energy transition takes time and patience - not good ingredients for short-term political agendas. For the time being EU oil, petroleum products and gas supplies are adequate - albeit partially thanks to some Russian sanctions-busting. OPEC shows anxiety that energy transition to renewables - at least in Europe - is threatening its long-term interests. Speculators, governments and business wonder how much new insecurity in the Middle East and prolonged war in Ukraine may resume pressure on both oil and food prices. Oil and gas may be abundant. But we still sail in troubled waters.

Longsight, please

The European Union has a good story to tell about *Green Deal* progress. No less an authority than the *International Energy Agency* (IEA) in its annual report and outlook for 2023-24 paints a positive picture of EU progress in alternative energy development. As good a record as China's; better than the United States still wallowing in cheap domestic hydrocarbons and coal. Something to be learned by Commission circles persuaded by automotive, construction and other industrial lobbies that the *Green Deal* pursuit is too much, too quickly.

As the European election campaign lumbers into action, the question arises - who will have the courage to give the *Green Deal* the fair hearing that it deserves? ■

© Adobe Stock



La réglementation REACH et la santé des Européens

par Jean-Pierre Dubois
Ancien fonctionnaire à la
Commission, DG Concur-
rence, Service juridique, DG
Développement



©EU 2017 - Photographie : Jennifer Jacquemart

REACH signifie : «Registration, Evaluation, Autorisation and Restriction of Chemicals». Cette réglementation est entrée en vigueur en juin 2007. Son objectif est d'améliorer la protection de la santé humaine et de l'environnement contre les risques posés par les produits chimiques « tout en assurant la compétitivité de l'industrie chimique européenne ».

Une réglementation pertinente mais incomplète et mal appliquée

Toute une série de substances sont visées, comme les cancérigènes, les mutagènes, les persistantes, les toxiques pour la reproduction et les perturbateurs endocriniens. REACH établit des procédures pour collecter et évaluer l'information sur les substances chimiques. Les évaluations sont effectuées par l'Agence européenne des produits chimiques. La charge de la preuve repose sur les compagnies qui doivent enregistrer ces substances; elles doivent démontrer que la substance chimique peut être utilisée sans risques; si cela n'est pas possible, les autorités peuvent restreindre l'utilisation des substances dan-

gereuses, les interdire ou les soumettre à autorisation préalable.

Cette réglementation est juste dans son principe, mais son application a donné lieu à des problèmes dont le plus important est l'extrême lenteur des procédures d'évaluation, qui ne sont plus compatibles avec la multiplication des substances autant que par les avancées de la science. Les dossiers sont souvent incomplets, certains dangers sont mal identifiés, les procédures sont trop lourdes. Selon un collectif de scientifiques « on estime à 100.000 le nombre de molécules mises sur le marché et à 70.000 le nombre de celles dont les dangers sont insuffisamment caractérisés ». Le résultat est que les citoyens européens sont très mal protégés. Or, selon la Commission, dans son étude d'impact publiée en 2021, « des bénéfices directs pour la santé ... comme une meilleure fertilité, une baisse d'incidence de l'obésité, de l'asthme, des maladies neurologiques et du cancer sont attendus de la réduction de l'exposition aux produits chimiques les plus dangereux ».

300 millions de tonnes de produits chimiques par an sont produits dans l'Union européenne (Eurostat)

Une révision reportée aux calendes grecques ?

La Commission, consciente de ces difficultés, a estimé qu'une révision du Règlement REACH était nécessaire, et pour illustrer l'importance qu'elle accordait à cette révision, elle en a fait un des piliers du Pacte vert européen. En avril 2023, elle s'engage à ce que les substances chimiques toxiques dépassent les 1.800 actuellement répertoriées pour parvenir à un environnement dépourvu de toutes substances toxiques en 2030. Elle prévoit une simplification des procédures ainsi que des interdictions par famille et non plus au cas par cas, et une concentration sur six groupes de substances chimiques les plus dangereuses. Il s'agit ainsi de restreindre de nombreux produits chimiques dangereux qui sont présents dans les emballages, les jouets, meubles ou appareils électroniques. Selon Eurostat 300 millions de tonnes de produits chimiques par an sont produits dans l'Union. Un exemple : les substances polyfluoroalkylées, les fameux PFAS, dits « polluants éternels », dont on a récemment dénoncé la présence dans les eaux de la Wallonie, sont dangereuses, très persistantes et utilisées dans de nombreux produits du quotidien ; leur coût sur les systèmes de santé européens est estimé à plusieurs milliards d'euros.

En dépit de cette volonté affichée, le 17 octobre 2023, la Commission a repoussé la réforme du Règlement REACH de son programme de travail à la fin 2023, ce qui la reporte en fait à une date ultérieure aux élections européennes de juin 2024. La Commission a invoqué la guerre en Ukraine et la nécessité de protéger la compétitivité des entreprises européennes. Les entreprises chimiques allemandes, comme Bayer et BASF, ainsi que la Fédération allemande des industries chimiques ont multiplié les interventions pour freiner cette révision en employant les mêmes arguments. Les impératifs industriels l'ont emporté sur ceux de la santé.



© Adobe Stock

Cette évolution se retrouve à des degrés divers dans plusieurs États membres, et au Royaume-Uni, où il est demandé de faire une pause dans les réglementations sur la protection de l'environnement. En ce qui concerne par exemple le glyphosate, cet herbicide très controversé mais considéré comme cancérigène probable par de très nombreux scientifiques, c'est la Commission qui, en novembre, faute d'une majorité qualifiée, a pris la décision de l'autoriser pour dix ans supplémentaires, même si les États membres gardent la possibilité d'en restreindre l'usage sur leur territoire. Même destin funeste pour la réglementation sur les produits phytosanitaires (pesticides), visant à réduire de moitié l'usage des pesticides d'ici à 2030 et qui a été rejetée par le Parlement en novembre 2023, en dépit d'appels de milliers de scientifiques européens. Et le projet de Règlement sur la restauration de la nature est mal parti, en raison de l'opposition des droites extrêmes au Parlement dans ce dossier comme dans les autres. Il faut donc constater que, pour le moment, le Pacte vert n'a pas répondu à toutes les attentes et que la santé des Européens attendra. ■

Les impératifs industriels l'ont emporté sur ceux de la santé. La santé des Européens attendra.



© Adobe Stock

Le groupe de Visegrád

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

D'où vient ce groupe ?

Visegrád est une petite ville hongroise située sur un coude du Danube à 40 kilomètres au nord de Budapest. C'est là qu'en 1335, les rois de Pologne, de Bohême et de Hongrie ont signé un traité de coopération. C'est pour le symbole que représente la ville que s'y sont réunis, en 1991, les présidents de Hongrie, Tchécoslovaquie et Pologne pour constituer, au lendemain de la disparition du Rideau de fer et de leur sortie de l'empire soviétique, un groupe destiné à préparer leur entrée dans l'Union européenne et dans l'OTAN. La Tchécoslovaquie se scinda en 1993 en Tchéquie et Slovaquie, si bien que le groupe réunissait désormais quatre pays qui finiront par rejoindre l'Union européenne en 2004. Il s'agissait de nouer des relations de coopération entre eux, de défendre leur identité commune au sein de l'Union et d'y adopter des positions communes. Le groupe, qui a donc maintenant plus de trente ans, fonctionne avec une présidence annuelle tournante. Tchéquie, Hongrie, Pologne et Slovaquie ont mis à profit leurs présidences du Conseil de l'Union européenne entre 2009 et 2016 pour promouvoir leurs intérêts, militer en

favor d'une moindre dépendance énergétique de la Russie, soutenir la politique de voisinage. Aujourd'hui encore, ils préconisent l'élargissement de l'Union aux pays des Balkans occidentaux.

Tchéquie, Hongrie, Pologne et Slovaquie ont mis à profit leurs présidences du Conseil de l'Union entre 2009 et 2016 pour promouvoir leurs intérêts et soutenir la politique de voisinage.

Une cohésion fragile

Ce groupe est-il soudé ? On peut en douter. Ainsi, dès 2014, après l'annexion de la Crimée par la Russie, la Hongrie prit position contre les sanctions européennes et critiqua le traitement de la minorité hongroise en Ukraine, alors que la Pologne n'a cessé de considérer la Russie comme son ennemi historique et une menace pour son existence. Cependant, l'euro-scepticisme gagna du terrain avec l'apparition des partis Fidesz en Hongrie et Droit et Justice en Pologne, dirigés par des leaders



© Adobe Stock

nationalistes. Ces deux pays se retrouvèrent ainsi dans le même camp à l'intérieur du groupe.

Pologne et Hongrie : bras de fer avec les institutions européennes

La crise migratoire qui éclata en 2015 a contribué à accentuer ce rapprochement. Si l'ensemble du groupe se mobilisa pour l'identité chrétienne, l'opposition au multiculturalisme et au risque induit de criminalité, la Pologne et la Hongrie, rejoints par la Tchéquie, refusèrent d'accepter le système des quotas d'immigrants imposé par l'Union européenne et validé par la Cour de justice. L'Union européenne, selon eux, se devait de respecter la spécificité de chacun de ses membres et sauvegarder le principe de l'unanimité lorsque des intérêts nationaux étaient en jeu. Et c'est ainsi que commença le bras de fer entre le duo Pologne/Hongrie d'une part et la Commission et le Parlement européen d'autre part. Se référant au principe de l'État de droit de l'article 2 du Traité, la Commission a enclenché à plusieurs reprises contre les deux pays la procédure d'infraction, suivie de la menace de suspension du droit de vote au Conseil de l'Union prévue à l'article 7 du Traité. Dernier développement : la mise en œuvre du mécanisme de conditionnalité autorisant la Commission à suspendre le versement de fonds à des États portant atteinte aux valeurs de l'Union européenne. Les recours introduits par les deux pays contre le mécanisme ont été rejetés par la Cour de justice. Des milliards d'euros sont en jeu. La fin du règne du parti Droit et justice en Pologne avec le retour au pouvoir de la coalition dirigée par Donald Tusk suite aux élections législatives d'octobre 2023 permet d'espérer, au moins en Pologne, un assouplissement de la position du gouvernement.

Visegrád et la guerre en Ukraine

Si, dans ce conflit juridique, les deux pays ont fait cause commune, ils se sont cependant éloignés l'un de l'autre comme suite à la guerre en Ukraine. Alors que la Pologne, viscéralement antirusse, ne ménage pas son aide militaire à l'Ukraine en guerre et qu'elle a accueilli sur son sol des millions de réfugiés ukrainiens, la Hongrie du Premier ministre



▲ Février 1991, création du groupe Visegrád : Vaclav Havel, Jozsef Antall, Lech Walesa ©CC BY-SA 3.0

Viktor Orban refuse de livrer des armes, continue à importer du gaz russe et s'oppose à l'octroi à l'Ukraine d'une nouvelle enveloppe financière. Et voilà que le souverainisme eurosceptique a gagné un autre pays du groupe de Visegrád, la Slovaquie, avec l'arrivée au pouvoir de Robert Fico suite aux élections législatives d'octobre 2023 : ce nouveau Premier ministre est, lui aussi, opposé aux livraisons d'armes et est considéré comme prorusse.

La cohésion de l'Union européenne est en jeu.

N'est-il pas étonnant de constater que ces trois pays qui, dès l'effondrement de l'Union soviétique, qui les avait vassalisés et opprimés, aspiraient à trouver une nouvelle famille dans l'Union européenne, font à présent les yeux doux à la Russie, héritière de l'empire déchu et en opposition ouverte à l'Union ? Et cela alors que l'adhésion à l'Union leur a apporté non seulement des bénéfices économiques considérables, mais aussi la démocratie, dont ils se plaisent maintenant à piétiner les principes de base en inventant, dans le cas de la Hongrie, le concept d'« illibéralisme » comme substitut à celui de démocratie libérale. La cohésion de l'Union européenne est en jeu, sa gestion se complique et donne des arguments non seulement à ceux qui la vouent aux gémonies mais aussi à ceux qui craignent son affaiblissement suite à l'élargissement. ■



© Adobe Stock

Vers une Europe de la discorde ?



▲ Charles Michel, président du Conseil européen - © UE, 2023 -

Les médias mettent souvent l'accent sur les désaccords entre les États membres et sur le spectacle de la désunion donné par certains conseils européens. On dit moins souvent que l'expression de ces divergences est normale et que c'est le travail des institutions européennes de les surmonter, puisqu'elles ont été précisément créées pour cela.

Nous assistons cependant à une évolution préoccupante. Si l'affirmation de positions nationales parfois inattendues fait la richesse des débats du Conseil européen et favorise un jeu permanent d'alliances de circonstance, il semble que non seulement les divergences se multiplient, mais qu'elles s'approfondissent : les successeurs d'Herman van Rompuy ont de plus en plus de mal à créer le consensus. Au-delà du jeu des négociations, de la perversion de la

règle de l'unanimité qui conduit logiquement à accentuer les désaccords, y aurait-il des questions de fond où l'absence de solution conduit à l'impuissance ?

On se limitera ici à quatre sujets fondamentaux, où pourraient émerger des blocs antagonistes : la gestion de l'Union monétaire (UEM), le volume du budget européen, le contrôle de l'immigration illégale et la politique étrangère ; bien que celle-ci n'existe pas encore, elle apparaît déjà, plus souvent que les autres, comme une zone de confrontation. À cet égard, nous distinguerons plusieurs groupes d'États membres : les Nordiques, les Méditerranéens et les Centre-européens et le couple franco-allemand.

Les Nordiques

Le groupe des Nordiques avec occasionnellement les Pays-Bas et l'Irlande

par Jean-François Drevet
Membre du Comité de rédaction

ont obtenu de la construction européenne, ce qu'ils en voulaient, ce qui ne les rend pas trop enthousiastes sur de nouvelles avancées.

En tant que contributeurs nets et jouissant d'un niveau de vie élevé, ils font partie des « frugaux » qui s'opposent à une augmentation du budget UE qui se traduirait par des versements accrus à d'autres pays que les leurs. Très attachés au marché unique, qui a motivé les adhésions de la Suède et de la Finlande et est à l'origine de l'adhésion à l'Espace économique européen (EEE) de la Norvège et de l'Islande, ils craignent qu'on en tire les conséquences en matière d'harmonisation fiscale ou sociale¹.

Quant à l'UEM, elle a suscité de nombreuses réticences parmi les Nordiques, à la différence de l'espace Schengen dont ils sont membres, y compris la Norvège et l'Islande. Parce qu'ils regrettent leur générosité passée dans l'accueil des demandeurs d'asile, ils ont fortement durci leur politique sous la pression des islamistes² et tiennent au règlement de Dublin qui ne les expose pas trop à l'immigration clandestine.

¹ Comme le disait Coluche, l'Irlande est un « ancien pauvre » qui a longtemps bénéficié des politiques communes, mais veut conserver sa fiscalité attractive et le moins disant social qui attire les multinationales.

² Le Danemark à la suite de la controverse sur les caricatures de Mahomet, la Suède du fait de la dégradation de la sécurité dans les banlieues de ses grandes villes et en raison des pressions de la Turquie dans le contexte de son adhésion à l'OTAN. Moins exposée, la Finlande partage les mêmes préoccupations.

Dans le passé, les Nordiques ont contribué à orienter l'UE vers une politique étrangère donnant la priorité aux droits de l'homme et à l'action humanitaire. Mais en matière de défense, avec la guerre en Ukraine, ils comptent presque exclusivement sur les États-Unis et l'OTAN pour assurer leur sécurité.

Les Méditerranéens

Les Méditerranéens ne sont pas à l'aise avec la « police budgétaire » de l'Eurogroupe et les qualificatifs méprisants de « clubmed » ou de PIGS (*Portugal, Italy, Greece, Spain*). Si la Grèce a été punie pour la « créativité statistique » qui lui a permis de rentrer dans l'UEM, les autres pays ont alors bien senti la fragilité de leurs positions. Soupçonnés de laxisme budgétaire, autant pour celui de l'UE que pour les leurs, ils ont perdu ou craignent de perdre leur accès aux financements des fonds structurels ou de la Politique agricole commune (PAC).

Les successeurs d'Herman van Rompuy ont de plus en plus de mal à créer le consensus.

S'ils ont accepté le marché unique, ils attendent davantage des politiques européennes. C'est pourquoi ils ont accueilli favorablement le plan de relance. Dans l'impossibilité de verrouiller leurs frontières maritimes, ils subissent le règlement de Dublin et veulent une politique plus ferme de l'UE sans parvenir à l'obtenir, ce qui les incite parfois à tricher avec les règles (non enregistrement des migrants, *push backs*).

En politique étrangère, ils perçoivent



plus que d'autres la montée de l'insécurité dans leur voisinage, notamment parce qu'ils ont des doutes sur l'efficacité de l'OTAN en Méditerranée. Cela devrait les rendre plus favorables au développement d'une politique étrangère et de sécurité commune, bien qu'ils restent en divergence sur ses modalités, par exemple dans l'attitude à tenir vis-à-vis de la Turquie.

L'Europe centrale

En dépit de l'émergence d'au moins une « démocratie illibérale³ », les nouveaux États membres ne remettent pas en question leur appartenance à l'UE, mais veulent qu'on tienne compte de leur spécificité et de celle de leurs problèmes. Ils se jugent souvent incompris, reprochent aux autres Européens de ne pas avoir conscience de l'importance de l'effort d'adaptation qu'ils ont dû consentir pour adhérer, notamment en matière

d'intégration dans le marché unique. Ils veulent qu'on reconnaisse qu'ils ont dû faire en quelques années ce que les pays de l'ouest européen ont mis des décennies à réaliser avec des moyens bien plus importants.

À ceux qui l'ont rejointe, l'UEM a coûté cher en crises bancaires (les Baltes) et en reconversions (la Slovaquie et la Croatie). Ses disciplines sont redoutées dans les pays qui doivent encore y accéder (République tchèque, Hongrie, Pologne, Roumanie et Bulgarie).

Grâce à la PAC et aux fonds structurels, ils sont d'importants bénéficiaires du budget européen, mais la volonté de certains pays d'utiliser ses financements comme ils le veulent rejoint le problème de la démocratie « illibérale », source d'une divergence profonde avec leurs partenaires et les institutions européennes. Face à l'émergence de la conditionnalité, la Hongrie et la Pologne n'en ont pas bien mesuré les conséquences jusqu'à

³ En Hongrie, jusqu'aux récentes élections en Pologne et peut-être en Slovaquie.



© Adobe Stock

la défaite du PiS aux élections d'octobre 2023.

En déclin démographique, ils sont fortement affectés par l'émigration. En passe de devenir des pays d'immigration, ils sont hostiles à la politique migratoire de l'UE et refusent les quotas parce qu'ils ne veulent pas connaître les problèmes d'intégration des immigrés des pays ouest-européens.

Longtemps privés de la possibilité d'élaborer leur propre politique étrangère, ils connaissent des difficultés à définir leurs priorités (par exemple en Pologne avec l'Ukraine). Si elle est ressentie partout, la crainte fondamentale de la Russie ne débouche pas sur des attitudes convergentes. Comme dans les Balkans occidentaux, certains gouvernants jouent Moscou contre Bruxelles.

Le dilemme franco-allemand

Toutes ces forces centrifuges sont accrues par les difficultés que rencontre l'Allemagne: du temps de Merkel, elle a dominé la politique européenne grâce au formatage de l'UEM et à ses succès commerciaux⁴, assortis

d'une politique étrangère très favorable aux milieux d'affaires qu'elle a souvent fait partager à l'UE.

Mais l'Allemagne est maintenant dans une position plus fragile : sa volonté de retour aux critères de Maastricht se heurte aux « cigales du sud », dont fait partie la France. En matière migratoire, elle glisse d'une générosité (qui a été jugée excessive par ses voisins) à la politique restrictive de la majorité de ses partenaires. Elle est pour une défense européenne, mais la voit dans le cadre industriel qui lui est le plus favorable et ne veut pas pour autant entrer en divergence avec les États-Unis.

Depuis le Brexit, la France est plus à l'aise pour exprimer ses idées sur la relance de la construction européenne, ce qui ne lui donne pas pour autant une marge accrue, faute de capacité de conviction et de moyens. Jusqu'en 2000, elle a bien profité du marché unique, puis sa compétitivité s'est amoindrie, avant le rebond de l'époque Macron. Très endettée, elle n'a jamais vraiment accepté les critères de Maastricht. Dans la construction d'une politique étrangère de l'UE, elle dispose de certains atouts (la force de dissuasion, son siège permanent au Conseil de sécurité), mais elle ne sait pas encore comment s'en servir.

La capacité d'entente du couple franco-allemand est plus que jamais l'affaire de tous.

Les divergences du couple qui ont toujours existé, sont accentuées

par la fin du modèle économique allemand, où on assiste à un changement d'époque, sans avoir encore eu le temps de trouver des accords sur des politiques alternatives. Basé sur une industrie exportatrice forte consommatrice d'énergie, il avait une traduction politique : un consensus entre les chrétiens-démocrates (attentive aux besoins du patronat), les socialistes (à l'écoute des syndicats) et les Verts (tolérants au gaz russe par phobie du nucléaire). Faute de nouveau modèle, les divergences qui se sont développées dans la coalition « feux tricolores » au pouvoir à Berlin se sont étendues à la relation avec la France.

La mise au point d'un compromis sur le prix de l'électricité montre que ces problèmes ne sont pas insurmontables. Mais ils subsistent sur d'autres points sensibles qui attendent aussi des solutions. Les décisions à prendre étant le plus souvent au niveau européen, la capacité d'entente du couple est plus que jamais l'affaire de tous. En effet, il ne s'agit plus seulement de trouver des accords dans le cadre de l'UE, mais d'affronter un contexte international devenu instable et parfois hostile.

Depuis l'adoption du traité de Rome, les divergences entre États membres ne peuvent se trancher ailleurs que dans les salles capitonnées du bâtiment Juste Lipse. C'est un acquis précieux et trop peu connu de la construction européenne. Ses citoyens n'en ont pas assez conscience alors que d'autres parties du monde nous l'envient, notamment au Proche-Orient. Il est donc probable que l'UE continuera à trouver dans ce cadre des solutions plus ou moins complexes et laborieuses. ■

Votez pour l'Europe !

Élections européennes du 6 au 9 juin 2024

Nous, citoyennes et citoyens européens, pouvons et devons élire les 720 députés du Parlement européen afin d'assurer et de renforcer la démocratie au sein de l'UE.

Les députés sont élus pour un mandat de cinq ans. Ils nous représentent et assurent notre participation au processus décisionnel des institutions européennes. Les lois européennes, proposées par la Commission, sont adoptées par codécision du Conseil et du Parlement. Le Parlement établit le budget de l'UE. Il a d'autres pouvoirs importants tels que la participation à l'élection du président de la Commission et à la nomination des commissaires. Le Parlement participe également à la formulation des grandes lignes de la politique européenne.

Organisation

Les élections sont organisées par chaque État membre selon ses propres procédures, mais dans le cadre de règles communes. On vote pour des candidats européens présentés par les différents partis nationaux. Entrés au Parlement européen, les élus font partie des groupes transnationaux de leurs familles politiques. En ce qui concerne la répartition des députés entre les partis nationaux, le nombre de députés européens est proportionnel au nombre de voix que les différents partis obtiennent. Par contre, le nombre de députés européens qu'obtient un État membre est basé sur le principe de proportionnalité : un député d'un grand pays représente donc plus de personnes que le député d'un petit pays. Le nombre minimum de députés par pays est 6, le nombre maximum 96.

Comment faire ?

Pour exercer notre droit de vote nous avons plusieurs possibilités : soit nous allons aux



urnes de notre État membre de résidence, soit nous votons par correspondance dans notre État d'origine (ou nous allons à son ambassade), soit nous votons de l'étranger extra-UE selon les règles de notre pays d'origine. Évidemment, chaque citoyen européen ne peut voter qu'une seule fois sous peine d'amende.

Mais attention :

Dans tous nos pays, soit de résidence soit d'origine, il y a des règles obligatoires spécifiques pour s'inscrire sur un registre d'électeurs ou sur une liste électorale dans un délai relativement long avant l'élection européenne ! Il est donc important que chacun d'entre nous se renseigne sur ces obligations en vigueur dans le pays où il souhaite voter. Pour chaque État membre ces informations - et d'ailleurs toute autre information concernant l'élection - se trouvent sur le site Europa « elections.europa.eu ». Sur ce site on peut choisir le pays et la langue. Les informations recherchées apparaissent automatiquement. Les personnes qui n'ont pas accès à internet peuvent s'adresser à une autorité du pays où elles souhaitent voter (commune de résidence, ambassade de leur pays d'origine) ou téléphoner à Europe Direct : 00 800 6 7 8 9 10 11 (appel gratuit).

Et maintenant : en avant, citoyennes et citoyens, votons en juin pour les candidats qui s'engagent à faire avancer l'intégration européenne ! ■

Le vote en Belgique

En Belgique, les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024. Les citoyens belges âgés de 18 ans ou plus, ainsi que les citoyens de l'UE qui se sont inscrits sur les listes électorales en Belgique, ont l'obligation de participer aux élections. Cela signifie que vous recevrez une lettre de convocation et que vous devrez entrer dans l'isoloir de votre bureau de vote. Il est possible de voter dès l'âge de 16 ans mais le vote n'est pas obligatoire pour ces jeunes. Il est également possible de voter par procuration ou à l'étranger si certaines conditions sont remplies. Les électeurs éliront 22 députés européens.

La Belgique aux commandes de l'Europe : Protéger, Renforcer, Préparer

par Monique Théâtre
Rédactrice en chef



©EU 2024 - Photographie: Datti Bendo

Telle est la devise dont s'est dotée la Belgique qui assure depuis le 1er janvier la présidence du Conseil de l'UE et ce pour six mois. On peut qualifier cette période de moment historique car, si l'on calcule bien, ceci n'arrive que ... tous les 13 ans et demi. Elle a présenté un programme ambitieux qui s'articule autour de six priorités.

Défendre l'état de droit, la démocratie et l'unité

La présidence s'investira en faveur de l'autonomisation et de l'inclusion des citoyens, avec une attention spéciale portée à la participation des jeunes. Elle travaillera également sur l'Espace européen et la qualité de l'éducation, la formation continue, la mobilité et le sport. Elle promouvra les valeurs démocratiques et renforcera la liberté et le pluralisme des médias., stimulera la transformation numérique des secteurs culturels et créatifs et explorera les liens entre culture, héritage et identité européenne. Dans le contexte de l'élargissement de l'Union, la présidence s'engage à soutenir les pays candidats dans leurs efforts pour rejoindre l'Union. Dans le même temps,

il s'avère crucial de préparer les politiques, les ressources et les structures décisionnelles de l'Union en vue de futures adhésions.

Renforcer la compétitivité de l'Union

À la lumière des évolutions géopolitiques et du développement rapide des nouvelles technologies telles que l'intelligence artificielle, il convient pour l'Union d'accorder la priorité à sa compétitivité à long terme et à ses politiques industrielles. L'UE doit garantir des conditions de concurrence équitable aux entreprises, en particulier aux PME, leur permettant ainsi de concourir équitablement à la fois au sein de l'Europe et à l'échelle mondiale. Elle doit ouvrir la voie à la création d'un écosystème numérique durable, innovant et résilient qui autonomise les citoyens et bénéficie aux entreprises. La présidence belge travaillera à consolider le marché intérieur et l'avenir industriel de l'UE. Elle poursuivra également l'achèvement des travaux sur l'union des marchés des capitaux et l'union de l'énergie. Elle entend conférer un plus grand rôle à la recherche, au développement et à l'innovation afin de se positionner en chef de file dans le domaine de la conception et de la commercialisation de solutions sur mesure qui améliorent la résilience et la compétitivité des chaînes de valeurs clés de l'UE. Elle œuvrera en faveur d'un marché du travail taillé pour l'avenir, capable d'augmenter les taux d'emploi et de stimuler la croissance.

Poursuivre une transition écologique juste

L'ambitieux programme de transition écologique de l'UE se fonde sur le besoin urgent de faire face à la triple crise du changement climatique, de la perte de biodiversité et de la pollution. Dans la continuité du Pacte vert, la présidence placera la transition énergétique et climatique au cœur de ses priorités. Afin de réduire les vulnérabilités face au changement climatique, la présidence entend renforcer l'économie circulaire de l'Union ainsi que ses capacités d'adaptation et de préparation. Elle promouvra également une gestion durable de l'eau. Les événements géopolitiques et climatiques extrêmes ont souligné la nécessité d'une transition énergétique accélérée et inclusive. Cette transition devrait fournir une énergie abordable aux citoyens et aux entreprises, garantir la sécurité de l'approvisionnement de l'UE et contribuer à l'objectif de neutralité climatique. Un accroissement des investissements en faveur d'un réseau d'énergie européen intégré et adapté aux évolutions futures s'avère essentiel.

Renforcer le programme social et sanitaire

Forte des acquis du pilier européen des droits sociaux, la présidence belge entend doter l'UE d'un ambitieux programme social pour favoriser une société européenne plus inclusive, plus égalitaire et plus juste pour tous. Elle s'emploiera à renforcer le dialogue social à tous les niveaux, à promouvoir une mobilité équitable de la main

d'œuvre, à défendre la santé mentale au travail ainsi que l'accès à une protection sociale durable. Elle plaidera également en faveur d'un renforcement de l'action politique afin de garantir l'accès à un logement décent et abordable pour tous. En outre, la présidence soutiendra l'évaluation de la préparation de l'UE aux crises, renforcera la sécurité de l'approvisionnement en médicaments et élaborera une stratégie pour accroître les effectifs dans le secteur de la santé et des soins au sein de l'Union. Afin d'améliorer l'accès des citoyens à des médicaments abordables, la présidence œuvrera à une meilleure gestion des besoins médicaux non satisfaits.

Protéger les individus et les frontières

La présidence a pour ambition de traiter l'ensemble des dossiers législatifs en suspens qui sont associés au nouveau pacte européen sur la migration et l'asile. Ce pacte renforcera la confiance entre les États membres, apportera une clarté juridique aux personnes arrivant dans l'UE et garantira aux citoyens européens une gestion humaine et efficace de la migration. La présidence veillera à renforcer la dimension extérieure de la politique européenne en matière d'asile et de migration, au travers notamment d'une collaboration étroite avec les partenaires africains. Par ailleurs, elle prêtera une attention particulière à la lutte contre la criminalité organisée, à la prévention et à la répression du terrorisme et de l'extrémisme violent. La protection des citoyens nécessite de mener des discussions sur l'avenir de la sécurité et de la défense européennes. À cette fin, la présidence explorera notamment la possibilité d'élaborer une stratégie de l'industrie européenne de la défense.

Promouvoir l'Europe mondiale

La présidence souligne que l'ouverture, le dialogue et la coopération résident au cœur de la conception des intérêts de l'Union. Pour atteindre ses objectifs de politique étrangère, l'UE doit mobiliser pleinement ses capacités dans les domaines de l'économie, de la sécurité et de la défense, ainsi que sur les plans du développement et de l'aide humanitaire. Cet engagement passe par une politique commerciale ambitieuse et équilibrée, à la fois ouverte, durable et affirmée. Un renforcement du système commercial multilatéral fondé sur des règles s'avère également nécessaire. Enfin la présidence promouvra la consolidation du système des soins de santé comme une condition essentielle pour atteindre la couverture sanitaire universelle et garantir à tous un accès équitable à des services et des produits de santé innovants, résilients, durables et de qualité.

Cette présidence belge se situe à un moment charnière pour l'Europe avec un timing serré vu la fin du mandat du Parlement européen et de la Commission européenne. Il y a donc du pain sur la planche. ■

De nombreux événements culturels accompagneront la présidence belge : expositions, projets littéraires, festivals, activités en public, concerts, représentations théâtrales, cinéma, ... Une manière de célébrer aussi la richesse de la culture belge, de mettre en lumière le rôle essentiel joué par l'Union européenne en Belgique et d'inviter les participants à explorer les aspects historiques, politiques et sociaux de l'Union.

<https://belgian-presidency.consilium.europa.eu/>



© Adobe Stock



Les travaux du rond-point Schuman ont commencé

par Dirk Volckaerts
Journaliste
Commission en Direct
(Traduction française)



© COBE + BRUT



© COBE + BRUT

Fin novembre 2023, la secrétaire générale de la Commission, Ilze Juhansone, ainsi que des représentants des autorités belges, ont participé à la cérémonie de pose de la première pierre des travaux de réaménagement du rond-point Schuman. Les travaux, largement financés par le programme NextGenEU, dureront plus de deux ans. L'objectif est de transformer ce rond-point très fréquenté en une place attrayante et durable au cœur du quartier européen.

La secrétaire générale, Mme Juhansone, a souligné que la place Schuman est depuis longtemps intimement associée à l'Union européenne et à ses institutions. Elle a ajouté que la nouvelle conception améliorera considérablement l'attractivité du quartier européen, qui est déjà l'un des endroits les plus visités de Bruxelles. « *The new place Schuman will symbolise what the Green Deal and the New European Bauhaus stand for: an inclusive and green meeting point for inhabitants, EU*

citizens and visitors alike with a strong emphasis on sustainable mobility », a-t-elle déclaré.

Les travaux ne se limiteront pas à la place Schuman elle-même, mais incluront également la rue de la Loi jusqu'au bâtiment L107 (« The One ») de la Commission, la petite rue de la Loi et l'avenue de la Joyeuse Entrée. Conçu par les architectes danois COBE et bruxellois BRUT, le projet vise à transformer le rond-point en une promenade piétonne et un corridor vert reliant le parc du Cinquante-naire et la rue de la Loi. Au centre de la nouvelle place, qui pourra également accueillir des événements, un auvent métallique à effet miroir et une toiture végétalisée seront construits. Une large voie piétonne sera aménagée autour de la place, avec des bancs, des arbustes et des arbres. Le tunnel souterrain n'offrant pas suffisamment d'espace pour que les arbres puissent pousser en pleine terre autour du rond-point et de la rue de la Loi, de grandes jardinières seront installées en surface.



© COBE + BRUT

Plus d'espace pour les cyclistes et les piétons

Le plan de mobilité de la zone a été adapté pour créer une zone dédiée aux modes de transport actifs, avec des pistes cyclables plus sûres et plus visibles au niveau du rond-point et de part et d'autre de la rue de la Loi. La circulation automobile ne sera maintenue qu'entre l'avenue de Cortenbergh et la rue de la Loi/rue Archimède. L'accès au reste du rond-point sera réservé exclusivement aux bus, taxis et voitures VIP disposant d'une autorisation spéciale. La nouvelle place Schuman se veut un lieu de rencontre pour le public varié qui fréquente ce centre névralgique de la vie bruxelloise, explique Beliris, l'autorité fédérale belge chargée de la construction des bâtiments publics qui gère le projet. Elle s'inscrit dans une vision plus large - à laquelle la Commission contribue aussi activement - qui vise à faire du quartier européen un lieu agréable à vivre, où l'Europe s'anime à l'échelle humaine et accueille tous les Bruxellois, les navetteurs et les visiteurs.

Environ deux ans de travaux

Les travaux se dérouleront en plusieurs phases. La démolition du centre du rond-point, qui a débuté fin novembre, a duré un mois. La circulation a été réduite à une ou deux voies. Depuis janvier 2024 et jusqu'à l'été, des travaux sont réalisés pour mettre à double sens l'avenue de la Joyeuse Entrée. Les travaux se poursuivront ensuite rue de la Loi pour se terminer par l'aménagement de la place et la construction de l'auvent. La durée totale des travaux est estimée à environ deux ans.

Ce sera la fin d'une longue saga - le projet a connu un parcours semé d'embûches. Les plans de réaménagement de la place Schuman ont été approuvés par le gouvernement régional bruxellois il y a huit ans déjà, mais ils ont dû être révisés après les interventions des conseils municipaux, des associations de quartier (qui ont même intenté un procès à propos des plans) et d'autres parties prenantes. Le coût total des travaux est estimé à 25 millions d'euros (hors TVA), dont 17,4 millions d'euros (hors TVA) seront financés par le Fonds belge de relance et de résilience, cofinancé par l'UE et faisant partie du programme européen Next Generation. ■

© COBE + BRUT



An inclusive and green meeting point for inhabitants, EU citizens and visitors.

Het toekomstige Schumanplein zal worden omgevormd van een rotonde voor auto's tot een groen openbaar plein met bomen, voetgangers en fietspaden. Ontworpen door de Deense architecten COBE en BRUT uit Brussel en grotendeels gefinancierd door het Europese herstelplan, het plein krijgt de vorm van een rotonde met een paar zitniveaus in het

midden en zal ook een spiegelende stalen luifel en een groen dak hebben. Er wordt ook een groot voetgangersgebied gecreëerd rond het plein, met bankjes, struiken en bijna 100 nieuwe bomen. Het gebied rond de Wetstraat wordt ook volledig heringericht. Het Jubelpark wordt verbonden met het plein en het wordt mogelijk om te voet naar de gebouwen van de Eu-

ropese Raad en de Commissie te gaan. Het nieuwe Schumanplein wordt de nieuwe ingang van het Jubelpark. Het autoverkeer zal worden beperkt tussen de Cortenberghlaan en de Wetstraat en een fietspad zal deze twee wegen met elkaar verbinden. De totale kosten van de werkzaamheden worden geschat op €25 miljoen.

Pensionnés exerçant une activité professionnelle et sécurité sociale

par Jacques Buekenhoudt
Membre de l'Association
européenne des avocats



© Adobe Stock

La Cour de justice a rendu, le 16 novembre 2023, un arrêt dans le cadre de l'assujettissement « forcé » des fonctionnaires retraités de l'Union exerçant une activité professionnelle en Belgique au régime de sécurité sociale belge.

Comme attendu, la Cour confirme les principes déjà dégagés dans l'affaire « Wenceslas de Lobkowicz » (arrêt de la Cour du 10 mai 2017). Il restait toutefois quelques zones d'ombre et des imprécisions que la Cour a éclaircies. Parallèlement, la question préjudicielle posée, à notre demande, par le Tribunal du travail de Bruxelles, par son jugement du 9 juin 2022, se référait de manière inappropriée au paiement de cotisations sociales de « pure solidarité ».

Il a été proposé à la Cour de reformuler la question préjudicielle et de confirmer qu'en vertu du principe d'unicité du régime de sécurité sociale, également applicable aux fonctionnaires de l'Union, les articles 14 du Protocole et l'article 72 du Statut, interdisent à l'État membre de résidence d'assujettir à son régime de sécurité sociale un fonctionnaire retraité de l'Union européenne qui, après la cessation de ses activités au service de l'Union au sens de l'article 72,2 du Statut (fonctionnaire resté au service de

l'Union jusqu'à l'âge de la retraite ou titulaire d'une pension d'invalidité), exerce une activité professionnelle, salariée ou indépendante, et de lui imposer de contribuer à ce régime, alors que ce fonctionnaire retraité reste obligatoirement assujetti au régime de sécurité sociale de l'Union et ne retire aucun bénéfice, ni en termes de prestations contributives, ni en termes de prestations non-contributives, du régime national auquel il est assujetti de force.

La Cour a précisé ce point en jugeant que : « L'article 14 du protocole (n° 7) sur les privilèges et immunités de l'Union européenne et les dispositions du Statut des fonctionnaires de l'Union européenne, en particulier l'article 72 de ce Statut, doivent être interprétés en ce sens qu'ils s'opposent à l'assujettissement obligatoire, par la législation d'un État membre, au régime de sécurité sociale de cet État d'un fonctionnaire de l'Union européenne qui est resté au service d'une institution de l'Union jusqu'à l'âge de la retraite et qui exerce une activité professionnelle à titre indépendant sur le territoire dudit État membre ».

Cette importante question entre aussi en ligne de compte lors des contacts de la Commission avec les États membres dans l'optique de la mise en place d'une « passerelle » entre le RCAM et les régimes nationaux. ■

MyCareNet, le RCAM équivalent à une mutualité en Belgique

Communication du PMO

La Commission a récemment adopté une communication présentant des actions spécifiques pour une coordination plus numérique des systèmes de sécurité sociale en Europe.

La Belgique est l'un des États membres les plus avancés à cet égard : elle déploie actuellement MyCareNet, un système de transmission directe des factures médicales entre les prestataires de soins de santé et les mutualités. Pour que nos collègues puissent participer à cette transformation numérique, le PMO a pris contact avec le Collège Inter-mutualiste National, l'association des mutualités belges ou équivalentes qui met en place MyCareNet. Un accord formel a été signé le 19 octobre 2023 afin de lancer les développements techniques pour incorporer le RCAM en tant qu'équivalent d'une mutualité dans MyCareNet.

Si tout se passe comme prévu - y compris l'évaluation du traitement des données qui est actuellement mise en place par le PMO avec le soutien de la DG HR et du Délégué à la Protection des Données (DPD) de la Commission - en avril 2024, votre médecin généraliste en Belgique sera en mesure d'envoyer votre facture médicale directement au RCAM. Les médecins spécialistes, les dentistes et les pharmacies suivront.

Plus besoin de soumettre de demande de remboursement pour les frais médicaux en Belgique, ce qui réduira amplement la charge administrative de près de 75.000 bénéficiaires. ■



▲ A. Gemberg-Wiesike, chef de service du PMO et P. Vererbruggen, président du Comité stratégique du Collège Inter-mutualiste National © UE 2023

Numéro de téléphone unique pour le PMO : **+ 32 2 29 1111**

Depuis le 9 février 2024, le PMO dispose d'un numéro de téléphone unique qui remplace les 15 numéros qui existaient jusqu'ici. Il se termine par 1111 pour faciliter la mémorisation. Il y a 8 options proposées dans le menu, le premier se rapportant au RCAM et le deuxième aux pensions.

Le service est disponible en français et en anglais. Les précédents numéros restent en fonction avec message et déviation automatique pendant une période de transition. Pensez donc à enregistrer ce numéro de téléphone unique dans vos contacts.

Quand les parcours de vie forcent à élargir la protection sociale

par Gabrielle Clotuche
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

Anna Diamantopoulou, ancienne Commissaire européenne pour l'emploi et les Affaires sociales, signe un article¹ où elle présente les conclusions du Rapport remis à la Commission le 23 février 2023, fruit du travail de plus d'un an du High Level Group sur « The Future of Social protection and the Welfare State »² qu'elle a présidé.

Très équilibré, le Groupe est composé paritairement H/F et représente la diversité géographique des États membres (Grèce, Pologne, Allemagne, Italie, Pays-Bas, France, Finlande, Belgique, Autriche, Estonie) mais aussi la diversité des conceptions historiques et actuelles de la protection sociale dans l'UE. Les membres sont professeurs d'université, recteurs d'université, directeurs de centres de recherches ou chercheurs seniors dans des disciplines aussi diverses que finances publiques, sociologie, statistiques et démographie, sciences politiques, santé et bien-être, études de genre, droit ou économie.

¹ AIACE VOX octobre 2023 n°126

² La création et le travail du Groupe ont été soutenus par la Commission dans le cadre de son Plan d'action pour le « Socle européen des droits sociaux »

Mais à qui s'adressent les recommandations du Rapport ?

À toute Partie prenante politique européenne et nationale, en ce compris les partenaires sociaux, même si la protection sociale et l'État-providence ne sont a priori pas de la compétence de l'UE. L'objectif poursuivi est de susciter et stimuler débats et réponses politiques vers l'établissement d'une Union européenne sociale, en y incluant le dialogue des et avec les partenaires sociaux au niveau européen et national.

Quelques points méritent une mention spéciale car ils transcendent toute l'analyse et influencent les conclusions et recommandations. Ainsi le choix d'analyser les différents domaines des politiques sociales et de protection sociale dans une perspective des parcours de vie a une incidence certaine et amène à souligner l'effet positif et multiplicateur de l'*investissement social* dans les domaines abordés : la petite enfance, l'éducation, le marché du travail, la vie professionnelle, la formation tout au long de la vie, le vieillissement, la pauvreté et l'inclusion sociale. Mais aussi il implique la nécessité d'une vigilance accrue pour les personnes à risque de pauvreté lorsque des mesures visant la neutralité climatique et environnementale viennent aggraver (triple injustice) leur situation.

Plus encore, le Groupe met en évidence et dénonce les contraintes (surtout celles du Pacte de stabilité) qui pèsent sur le financement public pourtant indispensable en vue de rencontrer les besoins de bien-être des populations. La Réforme de la gouvernance économique prônée par la Commission est sollicitée ici pour permettre cet investissement social souhaité. Enfin, le financement de la protection sociale est largement analysé et, dans ce contexte, le Rapport insiste sur le fait que la résilience de l'État-providence est

La résilience de l'État-providence est mise à mal par les plateformes digitales et l'e-commerce.

mise à mal par les plateformes digitales et l'e-commerce, c'est tout le problème de l'évasion fiscale qui est mis en évidence. Soulignons d'ailleurs ici la récente adoption de la proposition de Directive dans ce secteur.

Quelques recommandations parmi les 21

Pour la première fois, logement et transport sont intégrés à la protection sociale dans les recommandations et en conséquence doivent être promus. La recommandation 14 s'adresse en premier aux États membres (EM) qui devraient encourager la construction de logements abordables, économes en énergie et fondés sur des principes de « conception universelle » mais aussi soutenir les ménages et personnes aux besoins particuliers. Dans ce processus, les autorités locales, les associations de logement et les organisations de l'économie sociale devraient également être soutenues par les États membres. Mais l'UE est également sollicitée, ses fonds devraient appuyer des projets pilotes d'innovation sociale dans ce secteur. La recommandation 15 demande aux EM de garantir des transports publics abordables, économes en énergie, des réseaux fiables et des alternatives écologiques ; ils sont considérés comme un élément vers une transition écologique équitable. Des subventions publiques en soutien à la planification des transports publics dans les zones défavorisées sont recommandées. Les trois recommandations 17, 18 et 19 abordent la question du financement de l'État-providence, compétence essentielle des EM. Pourtant c'est le rôle de l'UE qui y est souligné. Il lui revient d'assurer les conditions nécessaires permettant aux EM de remplir leur rôle au mieux vu les besoins financiers croissants d'un État-providence résilient.

Trois actions sont alors recommandées.

La première consiste en une coordination pour une politique commune en matière d'imposition du capital et lutter contre l'évasion et la fraude fiscale, moyen d'éviter la concurrence fiscale et le dumping social. La deuxième vise à la mise en place d'un accord européen sur les taux mi-



nimaux d'imposition du capital et des règles harmonisées, moyen d'éviter la concurrence sur les normes de protection sociale. La troisième est sans doute la plus innovante, établir « une règle d'or des finances publiques ». Cette règle, établie dans le contexte de la gouvernance budgétaire de l'UE, devrait permettre d'emprunter à des fins d'investissement social. Elle pourrait, au point de départ, consister en l'exemption des investissements sociaux du Nouveau Pacte de Stabilité et croissance. Ce serait un chemin plus convaincant pour stabiliser les marchés financiers que les prescriptions du Traité de Maastricht, mal vécues et sources de l'accroissement des divergences économiques au sein de la zone Euro, selon les auteurs du Rapport.

Enfin, les recommandations 20 et 21 rappellent les principes du Socle européen des droits sociaux et interpellent aussi bien l'UE que les EM en vue de leur respect : l'UE devrait envisager d'adopter des initiatives législatives supplémentaires en matière d'emploi et de politique sociale, et les EM devraient garantir à tous leurs résidents un ensemble minimal de droits sociaux, respectés obligatoirement en ce compris lors de chocs extérieurs.

Voici un Rapport exigeant, innovateur par l'inclusion des domaines du logement et du transport dans la protection sociale et donc porteur d'espoir. À suivre ... ■

Établir « une règle d'or des finances publiques » permettant d'emprunter à des fins d'investissement social.



Partenaires sociaux et Ukraine

par **Gabrielle Clotuche**
Membre du Comité de rédaction



© Adobe Stock

L'Ukraine n'est pas seulement au centre des préoccupations des chefs d'État et de gouvernement européens. Les partenaires sociaux européens sont soucieux de l'avenir.

Le dialogue social européen est au cœur de la gouvernance européenne.

Les 2 et 3 octobre 2023, dans le cadre d'une mission de partenaires sociaux de haut niveau, Esther Lynch, secrétaire générale de la CES (Confédération européenne des syndicats) et Valeria Ronzitti, secrétaire générale de SGI Europe (Services d'intérêt général en Europe) se sont rendues en Ukraine. Lors des réunions avec les syndicats FPU et KVPU - partenaires de la CES - et les organisations patronales AOEU et FEU - partenaires de SGI Europe et Business Europe, les secrétaires générales ont abordé la question du dialogue social dans le pays, le meilleur moyen pour préparer les partenaires sociaux de l'Ukraine à l'intégration dans l'UE et à son acquis social. Le dialogue social a aussi été évoqué dans les rencontres des secrétaires générales avec des ministres et membres du parlement ukrainien.

Rappelons en effet que le dialogue social européen est au cœur

de la gouvernance européenne. Il permet aux partenaires sociaux européens de contribuer à la définition de normes sociales européennes et est en ce sens un élément fondamental du modèle social européen. Le Socle européen des droits sociaux a d'ailleurs inscrit le dialogue social en son point 8, au chapitre II relatif aux conditions de travail équitables.

Portant sur des domaines aussi divers que l'emploi, les affaires sociales, le dialogue macroéconomique et les politiques industrielles, les accords-cadre des partenaires sociaux européens - sur le congé parental, le travail à temps partiel, les contrats à durée déterminée, le télétravail, le harcèlement et la violence au travail - qui ont été ratifiés par le Conseil des ministres, font partie de la législation européenne.

Renforcer le dialogue social dans le pays est indispensable pour réaliser des avancées significatives nécessaires en matière de politique sociale, autant pour les travailleurs que pour les entreprises. Suite à cette rencontre, la CES et SGI Europe demandent qu'un Sommet des partenaires sociaux soit organisé avant le prochain Sommet UE-Ukraine en 2024. ■



© Adobe Stock

Quand un petit bol d'air a un gros effet bénéfique sur la santé

S'accorder chaque jour un moment de nature pour améliorer sa santé et son bien-être. Tel est l'objectif du manifeste « Daily dose of nature »¹ soutenu par cinq experts, majoritairement professeurs dans des universités belges. Il invite tous les Belges à intégrer cette habitude facile et efficace dans leur routine et leur mode de vie quotidien.

Se promener dans la nature n'est pas qu'un mode de viesain. « La recherche suggère que passer du temps dans la nature est associé à une augmentation de notre bien-être et des émotions positives, une amélioration de la mémoire et de la capacité de concentration, moins de stress et d'émotions négatives », soutiennent les experts. « En outre, le temps passé dans la nature est associé à une diminution de la tension artérielle diastolique, du cortisol salivaire et de la fréquence cardiaque. Il contribue à prévenir les maladies cardiovasculaires et la mortalité toutes causes confondues ». Les scientifiques sont formels : dix minutes suffisent à obtenir un résultat tangible sur le métabolisme et l'esprit. Elles peuvent même améliorer l'estime de soi. Pour cela, nul besoin d'une forêt luxuriante ou d'un paysage à couper le souffle. La nature est présente à chaque coin de rue. Même les petits espaces verts, tels que les parcs, sentiers de promenade ou jardins, ont le potentiel de nous procurer la plupart des avantages

associés au temps passé dans la nature.

D'un point de vue mental, la présence de verdure aurait aussi un effet bénéfique indéniable. Elle peut contribuer à prévenir le stress, la dépression et même les troubles psychiatriques. Le manifeste s'intéresse plus spécifiquement aux enfants en évoquant les résultats d'une étude danoise. Les enfants qui grandissent dans un environnement peu vert encourent 55% de risques supplémentaires de développer des troubles psychiatriques plus tard. La verdure dans l'environnement scolaire immédiat est bénéfique pour le fonctionnement du cerveau, l'attention et la mémoire. Pour quelle raison ? Les environnements plus verts ont un effet sur nos neurotransmetteurs, comme la sérotonine, qui aident à la bonne transmission des signaux dans notre cerveau.

Plus étonnant, il ressort du manifeste des experts qu'un exercice quotidien à l'extérieur serait un moyen efficace pour lutter contre le diabète qui survient lorsque le corps n'est plus en mesure de maintenir l'équilibre du taux de sucre dans le sang. Il améliore la sensibilité de l'organisme à l'insuline et la régulation de la glycémie. L'étude prouve que, à partir de 7.000 pas par jour, le risque de diabète se trouve déjà considérablement réduit. La « dose » optimale est de 10.000 pas par jour. Les personnes qui les effectuent réduisent non seulement le risque de



© Adobe Stock

diabète, mais aussi de vieillissement, de rétrécissement des artères et de sénescence vasculaire, qui vont de pair avec les risques de crise cardiaque, démence, dépression et AVC. En outre, 8 diabétiques sur 10 sont en surpoids. L'exercice physique permet aux muscles de brûler des graisses, de maintenir l'équilibre lipidique et de lutter contre l'obésité.

Les avantages sociaux peuvent aussi être énormes. La recherche suggère que marcher dans un environnement vert est associé à des interactions sociales positives, au comportement prosocial, à la cohésion et l'engagement. Bref, nous nous sentons davantage connectés les uns aux autres lorsque nous sommes dehors.

Il n'existe pas de façon unique de prendre sa dose quotidienne de nature. La clé réside dans le fait de prendre le temps de nous connecter avec l'environnement et d'être conscient du contact avec l'environnement vert. Pourquoi, dès lors, ne pas s'accorder sa petite dose de nature quotidienne ? ■

¹ Manifeste élaboré par Prof. Dr. Tim Nawrot, Prof. Dr. Dirk Avonts, Prof. Dr. Lode Godderis, Nolwenn Lécuyer, ingénieure, Tania Noël, doctorante, dans le cadre de la campagne de sensibilisation « Daily dose of nature » initiée par A.S. Adventure

A hidden icon of European History



© Ben2 - CC-BY-SA 3.0

Right in front of the entry of the House of European History in the Parc Léopold in Brussels stands a genuine icon of ... European History. Although there is nowhere an indication of this to be seen, the building is as much a sacred location for the history of science in Europe, as Chartres is for the history of medieval cathedrals. You do not even need the movie about Oppenheimer to understand this.

Eminent scientists

In the Parc Léopold, at the left of the entry of the House of European History, there is a building which is home to the Brussels secondary school of the Lycée Emile Jacquain. If you pay close attention, there are some names in large letters in stone all around, right under the roof: Faraday, Lavoisier, Plateau, Stas, Liebig, Ludwig, Joule, Matteuci ... They are all scientists, mostly from the nineteenth century, some forgotten. Faraday and Lavoisier are famous enough, for magnetism and general chemistry respectively. Joule is known as a unit in physics (do not ask which one), but not as the nineteenth-century British specialist in thermodynamics having James as his first name. Joseph Plateau was a Belgian mathe-

by Rolf Falter

Ancien fonctionnaire et chef du Bureau de Liaison du Parlement européen en Belgique à la DG COMM entre 2009 et fin 2022, après une carrière d'historien, de journaliste et de conseiller du gouvernement belge.

matician who invented the so-called phenoscope, a precursor of cinema. Liebig, from Bavaria and of course from the broth cubes, is the inventor of fertilizer. Carlo Matteuci, from Tuscany, detected the working of electricity in the human body. Claude Bernard, buried at Père Lachaise, found out about the liver and the digestive system, Jean Stas (working in Louvain) fixed the mass of lead, chlorine and zinc, Carl Ludwig (working in Vienna, Zürich and Leipzig) learned the medical use of blood pressure.

The Solvay's 'Institut de Physiologie'

The University of Brussels (ULB, nowadays along and around the avenue Roosevelt) had held some of its courses in buildings in the Parc before 1914. The building with the names of the scientists had been built in 1892 and 1893 for the 'Institut de Physiologie' where students could follow courses in the still rather new study of physics. The construction was financed by Ernest Solvay, a Belgian entrepreneur who made fortune after inventing synthetic sodium-carbonate around 1864 and creating Solvay Industries, which still exists. Solvay, a self-made man, wanted to promote the study of physics. In 1910 Walther Nernst, a specialist in thermodynamics from Leipzig, convinced him to sponsor an international conference on the latest developments in that science. The basic idea was to bring the best scientists together, in not too large numbers and only on invitation, during a whole week, to listen to reports on the latest discoveries in the morning and to debate on further developments in the afternoon. The minutes of the reports and papers were to be published in French. And so the scientists convened on

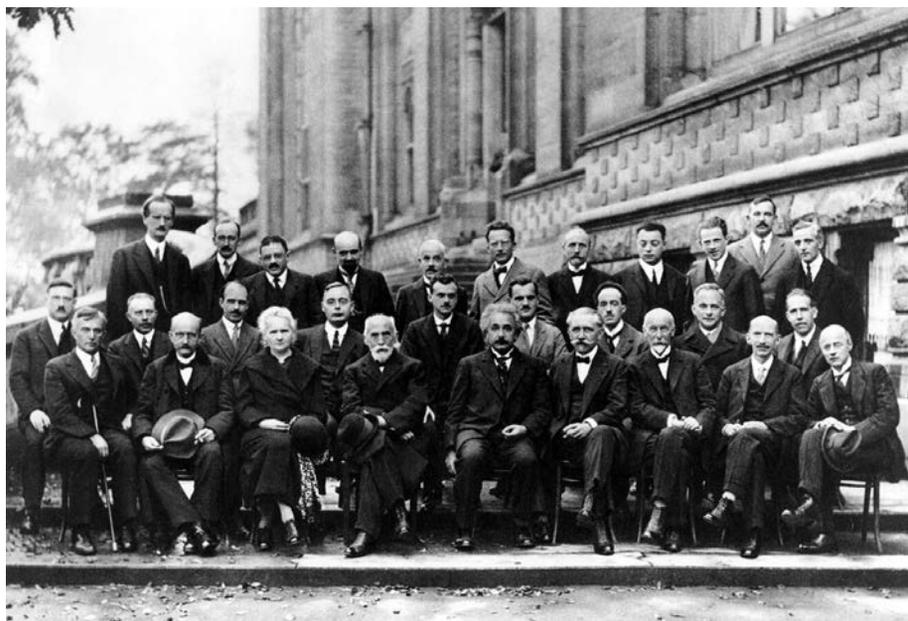
«God does not play with the dices».

A. Einstein

the 30th October 1911 in Hotel Metropole on place de Brouckère, under the presidency of Hendrik Lorentz, the famous Dutch specialist in electromagnetism. Among the 24 participating were Marie Curie, Henri Poincaré, Ernest Rutherford, and Max Planck. And also a young man who six years earlier, when he was 25 and a clerk in the patent office of the Swiss capital Bern, had published three papers with new insights that turned science upside down. Very slowly he and his theories had been taken serious: Albert Einstein.

World-famous congresses

The subject discussed at the first conference was *'Radiation and the quanta'*. The open formula worked wonderfully. The scientist agreed that there was no conclusion, but they left almost all - on the 3th of November - with the conviction that new developments in science were taking all old certainties down. The idea of Nernst and Solvay could not have come at a better time. Two years later a new conference was held, and for the first time the 'Institut de Physiologie' in the Parc Léopold was the venue. Henceforth until after WWII, it would always take place in that building. The fifth conference, in 1927, was to become the most famous. Einstein held a legendary debate with Niels Bohr about quantum physics, in which he, the scientific revolutionary of 1905 opposed the more radical theories of Bohr, who was to prove right decades later. It is there that Einstein is said to have exclaimed that *'God does not play with the dices'*. Whereupon Bohr replied: *'Einstein, stop saying to God what he should do'*. Seventeen of the twenty-nine attendees at that conference were or became Nobel Prize Winners. In 1933, from the 22nd to the 29th of October, the Conference was about *'the structure and properties of the atomic nucleus'*. Already the effects of accelerating protons on materials with a heavy atomic mass - at the congress it was mainly barium that was discussed, not uranium - were one of the elements of the discussion. Einstein was no longer present. He had left the continent



a few days earlier, for the US, because of the Nazis ruling Berlin. For Lise Meitner, the second woman ever to attend after Marie Curie, it was the first time. It was she who with two colleagues would discover the principle of nuclear fission five years later.

And today ...

After WWII, the Solvay-conferences restarted in 1948, and like their counterpart in chemistry, are still held every three years. They still bring together the most eminent scientists, but since the Manhattan Project it is no longer Europe that is dictating the pace of science, nor is theoretical reasoning an as strong impulse as experimental search, as it was in the years between 1900 and 1940.

The shining years are bygone, but the building is still there, right across the House of European History. And of course Petrarca left no trace in Avignon, still less his beloved Laura, and the local folks seem not too much interested in some Italian from some centuries ago. But should that be a good reason to keep the former Institut de Physiologie, this mythical place of European science, just as it is, an ordinary school, forgotten and with no trace left of its glorious past? ■

▲ Participants au Congrès Solvay de 1927 sur la mécanique quantique, Parc Léopold, Bruxelles.
De l'arrière vers l'avant et de gauche à droite :
Auguste Piccard, Émile Henriot, Paul Ehrenfest, Édouard Herzen, Théophile De Donder, Erwin Schrödinger, Jules-Émile Verschaffelt, Wolfgang Pauli, Werner Heisenberg, Ralph H. Fowler, Léon Brillouin, Peter Debye, Martin Knudsen, William Lawrence Bragg, Hendrik Anthony Kramers, Paul Dirac, Arthur Compton, Louis de Broglie, Max Born, Niels Bohr, Irving Langmuir, Max Planck, Marie Curie, Hendrik Antoon Lorentz, Albert Einstein, Paul Langevin, Charles Eugène Guye, Charles Thomson Rees Wilson, Owen Williams Richardson.

Bastogne – an Autumnal visit of a historical site

by Alan Hick
Former director at the European Economic and Social Committee

Along the picturesque route towards Bastogne there is little that betrays the terrible events that took place there at Christmas time these 79 years ago. Restful autumnal colours and undulating Ardennes landscape gently transport you to a twilight world of peace, beauty and harmony.

And yet, in December 1944, this was the harsh winter backdrop and savage theatre of war of one of the bloodiest battles of the second world war. The Battle of Bastogne, or *Battle of the Bulge* as described in the press at the time, resulted in up to 75,482 American casualties and 81,834 on the German side. It destroyed Nazi Germany's hopes of a breakout and separate settlement with the Western Allies whose onward thrust into Germany was delayed by 6 weeks. The Battle of Bastogne, in which the American 10th Armoured Division and 101st Airborne Division successfully withstood then reversed this last German offensive, did not change the ultimate course of the war, but another result could well have prevented the Allies from entering West Germany in time to stop the Soviet Red Army. The Battle of Bastogne arguably helped shape and secure the post-war Western European settlement and perhaps Western European union ... at a terrible price.



© ANACE-BE



© ANACE-BE

The recently revamped **Bastogne War Museum** at Mardasson is the obvious and “must see” location to visit in order to have a fully immersive,



© ANACE-BE

inter-active and comprehensive overview of the Battle of Bastogne. Nearby, the American dug outs in the Bois Jacques, just a few hundred metres from the German front line, are also a poignant reminder of the terrible conditions endured in the defence of the Bastogne perimeter. In addition, the Bastogne Barracks, on the edge of town, where Brigadier General Anthony McAuliffe set up his headquarters and defiantly uttered “Nuts!” to the German request for surrender, house an amazing collection of World War II tanks and armoured vehicles. However, in the writer’s view, the most interesting visit of all, in the former officers’ “Mess” at 13 avenue de la Gare just a couple of hundred metres away from Bastogne’s Main Square, is the **101st Airborne Division World War II Museum**.

Unique, intense and emotional, from the moment you enter this relatively small and independently-run museum it really is like travelling back in time to that fateful Christmas of 1944. The personal human stories (amply documented and vividly illustrated), the compelling exhibits and authentic artifacts immediately immerse you in the emotions and hardships of Bastogne during that terrible winter siege. Room after room visibly display and audibly recreate the noisy clatter and sheer terror of aerial bombardment, the gruesome horrors of a military field hospital, the bleak loneliness of the Bastogne frontline, the stoic gaze and defiant spirit of locals huddled around an accordion player in a wartime café ... At times, I really had to pinch myself not to hear the echo of their music and their ghostly voices.

Much of the museum, described as a “powerful testament to the grit, sacrifice and indomitable spirit of the soldiers who fought in the Battle of Bastogne,” is seen through the eyes of Vincent

Speranza, a young paratrooper and brave veteran of the Battle and of the terrible experiences of his military and civilian contemporaries, as well as an anecdotal episode of this so-called "airborne beer man." Cheers to his remarkable personal story!

The museum staff are very friendly and informative, and provide a warm personal welcome to their guests. Perhaps it would be nice if AIACE could reciprocate by visiting this truly unique and memorable museum in winter next year, the 80th anniversary of the Battle of Bastogne, in honour of those remarkable American heroes of the 101st Airborne Division and 501st Parachute Company, that **Band of Brothers** who lost so



© Adobe Stock

many comrades one Christmas long ago so that we, the next generation of Europeans, might live in peace and liberty. ■



© Adobe Stock

▲ Le mémorial du Mardasson

Le **Mémorial du Mardasson** est un monument érigé sur une colline située à deux kilomètres de Bastogne. Inauguré en 1950, il témoigne de la reconnaissance de la population belge aux soldats américains qui donnèrent leur vie lors de la Bataille des Ardennes.

À deux pas du Mardasson, le **Bastogne War Museum** est le site de mémoire majeur dédié à la Seconde Guerre mondiale en Ardenne et en Belgique. Il propose une remise en contexte moderne et interactive des causes, événements et conséquences de la guerre avec un focus particulier sur la Bataille des Ardennes qui s'est déroulée durant l'hiver 1944-45. Le visiteur est plongé dans une expérience immersive grâce à trois spectacles multi sensoriels permettant de suivre le parcours de quatre personnages au cœur du conflit.

Le **101st Airborne Museum** constitue un musée surprenant de réalisme sur la bataille de Bastogne. Il place l'être humain au cœur du sujet à travers des scènes d'un réalisme stupéfiant. Il comporte une vingtaine de dioramas, plus d'une centaine de mannequins et une importante collection d'authentiques objets de la vie de l'époque, tant militaire que civile. Il fait vivre au visiteur une expérience unique en le mettant dans la peau d'un réfugié caché dans une cave lors du bombardement aérien allemand de la ville de Bastogne, survenu la veille de Noël 1944.

En décembre 2024, Bastogne célébrera le 80^{ème} anniversaire de la Bataille des Ardennes.

The Romanovs

Simon Sebag Montefiore

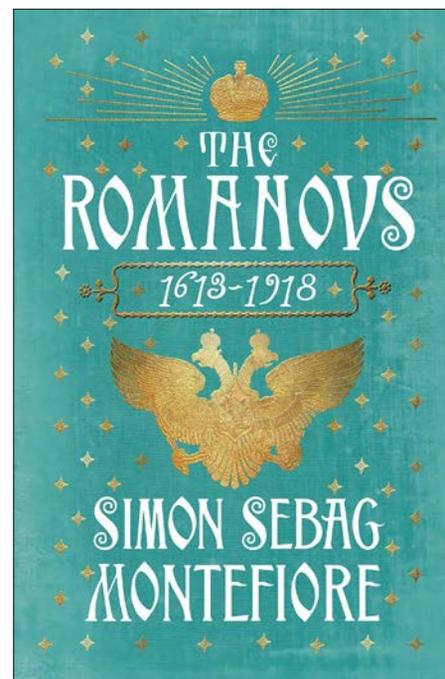
by Robert Cox
Member of the Editorial Board

Contemplating today's Russian struggle with its imperialism, one may reflect on its heritage from the past. Scholar of Russian history, Sebag Montefiore tells a richly written tale of modern Russia's imperial cradle - personified in the dramatic rise, domination and final self-destruction of the Romanov dynasty. As such, the tale of that dynasty is largely that of Russia itself. That too is how Sebag Montefiore presents it. His access to frequently intimate correspondence from the latter period adds frequent doses of spice to the narrative. This is a big book, wealthy in detail for those who want that for their bookshelf. Rich in narrative, personification and investigation into why and how so many people built Russia's past - and at the same time sets the scene for juggernaut threatening Europe today.

The early Romanovs struggled to impose their authority in a relentless crucible of violence - domestic and external. Early imperial expansion took off. Then great empire builders, Peter and Catherine, put Russia on the European map. Thereafter it is all downhill, except for the reform efforts of Alexander II. The crude Alexander III and the obtuse Nicholas II put back the clock of reform, despite the efforts of two outstanding prime ministers, Melnikov, Witte and Stolypin who knew that reform alone could save the monarchy. Just as Gorbachev a century later knew that reform alone could save the Soviet Union and its Communist Party. The two Nicholas and Alexander III encouraged the vicious streak of anti-semitism which

poisoned Russian society. Their bellicism undermined much of their capacity to govern wisely.

Can one draw a consequential links between the centuries of the Romanovs and the new imperialism of today's Russian leadership? Yes, to the extent that Russian autocracy has never given democracy a chance. And that imperial expansion has been Russia's has been Russia's solution for the management of its sense of geopolitical insecurity rather than finding its place in the wider European concert. Sebag Montefiore central narrative is Russian autocracy. And in a brief epilogue he indulges himself and writes: *Putin's entourage call him 'the Tsar', yet it is not the great Romanovs who keep Putin awake at night but the memories of Nicholas II.* Readers will enjoy this sting in the tail of a great narrative of how Russia grew great while locking itself into the imperial trap. ■



The Romanovs 1613-1918,
by Simon Sebag Montefiore
Weidenfeld & Nicolson, London, 2016
Existe également en français
chez Calmann-Levy.
Im Deutschen beim Fischer Verlag.

La guerre des mondes, de Bruno Tertrais

L'Occident face à la Chine et à la Russie

L'auteur de ce livre écrit avant les récents événements du Proche-Orient, est un expert français en géopolitique spécialisé en questions de sécurité internationale. Son ouvrage, amplement documenté, est à la fois stimulant et d'une lecture parfois un peu ardue en raison de l'accumulation d'informations alimentées par une riche bibliographie. Les puissances qui s'affrontent dans le monde actuel ne sont plus les deux blocs de l'ancien monde, mais essentiellement l'Occident démocratique d'une part, la Russie et la Chine d'autre part, constate l'auteur. Nous sommes en présence d'une « guerre tiède » plutôt que froide, avec des crises régionales et des conflits limités. L'hypothèse d'une troisième guerre mondiale entre le monde occidental et la Russie ou la Chine est « assez peu probable » du fait de l'interdépendance économique, du système des alliances et de la dissuasion nucléaire.

Une Russie mythomane et fragile

Le régime actuel de la Russie, kleptocrate, mafieux et fascisant, est une synthèse du tsarisme et du stalinisme, le maître du Kremlin pratiquant en même temps une rhétorique spirituelle sur le messianisme de son pays opposé à un Occident supposé être sur le déclin tout en restant une menace pour la Russie. Celle-ci, par l'alliance entre l'Église orthodoxe et le Kremlin, mène en Ukraine une sorte de guerre sainte destinée à éviter l'ancrage de l'Ukraine en Europe¹. L'auteur précise à ce sujet que la supposée promesse de l'Occident de ne pas faire entrer d'anciens membres du pacte de Varsovie dans l'Alliance atlantique relève du mythe : ce sont en réalité les pays d'Europe centrale eux-mêmes qui ont frappé à la porte de l'OTAN. Il estime que la Russie ne pourra pas

sortir par le haut de son aventure ukrainienne et que « l'empire russe », dans lequel il n'y a pas véritablement de nation russe mais plutôt quatre-vingt-neuf entités fédérales, pourrait fort bien éclater. L'économie russe n'est pas celle d'une grande puissance, d'autant moins que le pays connaît un déclin démographique constant et la fait apparaître d'ores et déjà comme « l'homme malade » de l'Eurasie.

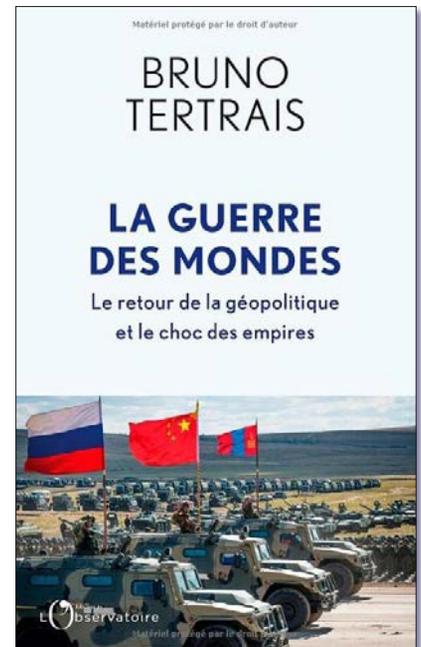
La Chine, rival systémique

Quant à la Chine, elle est désormais considérée comme un « rival systémique » par l'Europe, qui a enfin procédé à son « déniaisage » à l'égard de ce grand pays, dont les investissements sont à présent surveillés et les pratiques commerciales attaquées devant l'Organisation mondiale du commerce. Le régime de la Chine se situe aux antipodes des valeurs de l'Europe : il s'agit d'une dictature personnelle assise sur un État-parti pratiquant un capitalisme d'État. L'auteur estime que la rivalité sino-américaine dominera probablement la première moitié du siècle mais, selon lui, l'Amérique, en définitive, est mieux placée que la Chine et c'est dans le domaine du *soft power* qu'elle a un avantage plus substantiel et plus durable. Et puis la Chine, tout comme la Russie, a entamé son déclin démographique.

Le réveil de l'Europe

En tout état de cause, les crises récentes ont provoqué le réveil de l'Europe. C'est l'Europe *géopolitique* ambitionnée par la présidente de la Commission européenne, une Europe parvenue à la maturité politique mais qui ne saurait se passer du lien transatlantique, sans égal dans le monde. À long terme, l'entrée de l'Ukraine dans l'Union européenne se traduira par un rééquilibrage de l'Europe vers l'Est au bénéfice du couple polono-ukrainien, qui pourrait être, au milieu du siècle, un véritable pôle de puissance économique et militaire.

par Daniel Guggenbühl
Membre du Comité de rédaction



Les atouts de l'Occident

En définitive, conclut Bruno Tertrais, l'Occident a « de beaux restes », il est mieux placé que ses concurrents pour l'emporter sur la durée. Le modèle de la démocratie libérale est certes en crise, mais les failles des autocraties sont encore plus grandes et la démocratie libérale se renforce à l'épreuve des crises. La démographie favorisera les deux États démocratiques que sont les États-Unis et l'Inde. L'Europe aurait tort de prendre pour argent comptant la rhétorique de l'humiliation dont seraient responsables les Occidentaux, un refrain qu'on entend du côté russe. Dans le même ordre d'idées, il conviendrait de renverser la perception d'un Occident faible.

Comment ne pas saluer cette note optimiste sur laquelle se termine ce livre ? ■

La guerre des mondes :

Le retour de la géopolitique et le choc des empires
Éditions L'Observatoire, octobre 2023 - 279 p.

¹ Bruno Tertrais précise en passant que l'Ukraine, minée par la corruption, est loin d'être une démocratie idéale.

Humanity : *knowledge and otherness*

Humanity has become aware that its “activity” has a detrimental impact on the equilibria of the biosphere, as so aptly expressed by the concept of the “Anthropocene”: this awareness requires humans to “react” responsibly and restoratively, where no reaction implies guilt.

There is a debate on how to act and what to do, drowned out by the two extremes of those who want radical change and those who want to do nothing, while those who advocate a balanced approach would have much to say: a structural solution ought to work on four essential concepts: multidisciplinary, eco-modernity, geo-anthropology and co-evolution. However, in this light, neither the conclusion that humanity as the predator of Nature, to which we feel superior, nor the consequent demand that we revert to our place on an equal footing with the rest of the world, ring true: the reasons why they ring false are different.

In the first place, it is not true that in the past the relationship between humankind and nature has always been idyllic and destructive in one direction. The relationship has always been, and still is, ambivalent: the feeling of immense joy and fulfilment that we feel when we are in contact with nature and immersed in it is counterbalanced by the presence “in nature” of innumerable dangers and factors of suffering and death for human beings. The solution for human beings would be (or would have been) to accept things as they are, in an unchanging situation, without looking at them negatively. Well, this is not the case and, above all, it cannot be.

In fact, in the second place, human beings are ontologically inclined to ask themselves why they exist and why they find themselves in a particular predicament, which, moreover, they do not always find comfortable and want to change. The answer to these two questions (why do I exist? why in this predicament?) implies the emergence of that extraordinary phenomenon that is knowledge. This phenomenon is uniquely human. Does it follow that humankind is “superior” to the rest of the world? Certainly not, to think so would be a serious distortion.

What we have to realise, however, in the third place, is that it is precisely for this reason that humans are “different” from the rest of the world; they are a different, incomparable entity. It is true that, from the point of view of biological functions, there are many points of contact with other living beings, which is logical since they share the same living environment (the earth), but human kind’s otherness is revealed precisely in our yearning for knowledge and for change: if the rest of the world is a prisoner of its condition and cannot escape it, human beings are not only free in how they change, but they are the only entity to want to know and to be able know Nature and God. Indeed, this is their role in the universe, which they continue to explore and study, trying to understand how it is made and whether there is life elsewhere, but also trying to understand, by observing the universe, what the time that contains our lives is made of, the time with which we amuse ourselves with anniversaries, celebrations, farewells, to give it a controllable rhythm.

by **Giancarlo Vilella**

Former Director general for Innovation & Technological Support at the European Parliament



© Adobe Stock

Humankind’s otherness is fully expressed in the instruments it uses in its quest for knowledge, which are by no means only those of the so-called scientific method. The latter is very important, even essential; it has opened extremely wide doors, but it is neither alone nor sufficient. Knowledge comes to a large extent from philosophical and theological reflection, from art in all its expressions (also from innovative technologies), and from personal meditation: this is why keeping oneself informed and discussing, taking advantage of various artistic events, cultivating friendship, and concentrating on meditation (during long walks, for instance) are fundamental for self-realisation. The presence of these aspects is necessary as an ontological component of human existence, projected towards knowledge of the whole. In short, knowledge, this phenomenon that characterises humanity and its otherness, is essentially a fact linked to our everyday life. ■

The theme of this article is developed in the essay : Episteme Cotidiano Pendragon, Bologna, 2023 - 96 p.

Lucien Karhausen

C'est dans son vaste appartement d'une Résidence située au sud de Bruxelles que Lucien Karhausen a reçu *Apropos*. Âgé de 96 ans, il vit seul dans cet appartement où il reçoit dans une vaste pièce qui lui sert de cabinet de travail. Dans cette pièce les bibliothèques débordent de livres et de CD, sur les murs des tableaux représentent des lieux où il a vécu, les quais de la Seine à Paris, les villes de New York et de Venise, tandis que des meubles de famille contribuent à créer une atmosphère studieuse et chaleureuse.

«... Depuis mon enfance, nous dit-il, je me pose des questions philosophiques sur le sens de la vie et je ne cesse de m'interroger sur le pourquoi des choses, sur les raisons de notre existence sur terre. Au cours de ma jeunesse j'ai eu la chance de découvrir dans un poème de René Char une phrase qui m'a marqué pour toute ma vie «*Hâte-toi, tu es en retard sur la vie.*... » Ce fut comme une révélation, une incitation à travailler d'urgence pour comprendre le monde et transmettre le fruit de mes recherches ». Et Lucien Karhausen s'est attaché durant toute sa vie à répondre à cette exigence.

Après avoir obtenu un doctorat en médecine à l'Université de Bruxelles dans les spécialités de

par **Philippe Loir**
Membre du Comité de rédaction

la médecine interne et de l'épidémiologie ainsi qu'une maîtrise en sciences de l'hygiène à l'Université de Harvard, Lucien Karhausen a enseigné à l'ULB à Bruxelles. À 39 ans, en 1964, il est devenu fonctionnaire européen au sein des DG Recherche et Affaires sociales comme directeur adjoint de la santé et de la sécurité au Luxembourg puis a travaillé en France à Fontenay-aux-Roses dans le cadre d'Euratom jusqu'en 1985, année de sa pension.

Ses travaux de recherche personnels portent essentiellement sur le domaine de la médecine et des sciences. Ils ont fait l'objet d'une soixantaine de publications dont certaines ont été développées et sont devenues des livres accessibles au grand public. Il a ainsi publié diverses études sur plusieurs artistes célèbres notamment sur Mozart. Elles sont reprises dans son livre «*Les 147 causes de décès et les 27 troubles mentaux de Mozart* ». Il a également fait des recherches approfondies sur l'homosexualité de Marcel Proust. Il en a tiré un livre au titre surprenant : «*Comment Marcel Proust est devenu homosexuel sans l'avoir jamais été* ». Il considère toutefois comme l'œuvre de sa vie son livre de 600 pages sur la philosophie de la médecine «*Analytic Philosophy of Medicine* ». Il s'agit d'une approche personnelle de la philosophie de la médecine basée sur les méthodes de la philosophie analytique. Deux éditions ont déjà été publiées en anglais. Elles ont valu à Lucien Karhausen des lettres de félicitations d'Ursula von der Leyen et d'Emmanuel Macron. À son grand plaisir une troisième édition de ce livre va être disponible très bientôt.

Son activité intellectuelle ne faiblit pas, elle est toujours poussée par l'injonction de René Char «*Hâte toi, tu es en retard sur la vie* ». À un âge où la plupart des pensionnés encore en vie n'ont plus l'énergie ou l'intérêt pour faire des recherches approfondies, il a organisé sa vie d'une manière systématique pour continuer à travailler sans relâche. Ne participant pas à la vie sociale de la Résidence dans laquelle il demeure, il se met à



© ANACE.BE

sa table de travail à 9 heures du matin pour la quitter à 9 heures du soir. Cette longue journée de travail est juste interrompue par un déjeuner apporté dans son appartement suivi d'une courte sieste. Grâce à son travail ininterrompu, il a été en mesure d'écrire et de faire publier en 2023 un volume de 600 pages sur un thème qu'il n'avait pas encore abordé globalement, celui de l'Europe. Il se nomme «*Portrait en quinze idées d'une civilisation* ». Il s'agit d'une œuvre de nature encyclopédique extrêmement riche en informations et originale dans ses démonstrations. Le but de l'auteur est d'isoler quinze idées propres à l'Europe et qui ne se retrouvent pas dans les autres civilisations. Elles constituent une spécificité européenne. Certaines des idées développées sont classiques comme la démocratie, l'individualisme, les religions monothéistes et le rationalisme. D'autres sont plus surprenantes : le calcul infinitésimal ou la découverte de la perspective en peinture et en architecture, découverte qui a transformé à la Renaissance la réalité en apparence.

Quand on voit l'énergie communicative qui habite Lucien Karhausen et son désir toujours présent de comprendre le monde, on peut s'attendre pendant longtemps encore à lire ses œuvres et ses réflexions. Sa grand-mère n'est-elle pas décédée à 104 ans ? ■

Extraits du poème de René Char (1907-1988)

« Le marteau sans maître »

*Tu es pressé d'écrire,
Comme si tu étais en retard sur la vie.
S'il en est ainsi fais cortège à tes sources
Hâte-toi.
Hâte-toi de transmettre
Ta part de merveilleux de rébellion de bienfaisance
Effectivement tu es en retard sur la vie,
La vie inexprimable, la seule en fin de compte
à laquelle tu acceptes de t'unir
Celle qui t'est refusée chaque jour par les êtres et les choses
Dont tu obtiens péniblement de-ci de-là quelques
fragments décharnés
Au bout de combats sans merci...*

Paolo Clarotti

Notre ami Paolo Clarotti, qui est décédé le 5 décembre 2023, a dédié une bonne partie de sa vie à la construction européenne. Entré à la Commission en 1959, il est parti en pension en 1998 après près de quarante années de travail qui l'ont conduit jusqu'aux fonctions de directeur honoraire de la direction Banque à la DG XV-Marché intérieur.

Dès sa mise en pension, il a adhéré à l'AIACE où il s'est investi dans les équipes d'entraide sociale dont l'objectif est d'aider concrètement nos collègues pensionnés âgés qui n'arrivent plus à gérer leurs relations avec la Caisse maladie. Il a pris ce nouvel engagement très à cœur, très apprécié par ceux qu'il aidait et à qui il apportait, outre son soutien moral, les conseils dont ils pouvaient avoir besoin pour gérer leur vie quotidienne.

Philippe Loir



© Adobe Stock

FR | APPEL à Contributions

Vous désirez envoyer une contribution personnelle sur un sujet d'intérêt européen (politique, économie, culture, ...)?

Vous désirez réagir à un article qui a été publié dans Apropos ?

Envoyez-moi un courriel ou écrivez au secrétariat de l'AIACE-Belgique.

Vos contributions ne doivent pas excéder 1.200 mots. Elles seront publiées sous réserve de l'accord du Comité de rédaction.

NL | Uw bijdragen graag !

Wilt u een persoonlijke bijdrage insturen over een onderwerp van Europees belang (op politiek, economisch, cultureel of ander vlak) ?

Wilt u reageren op een artikel dat in Apropos is verschenen ?

Stuur mij dan een mail of schrijf naar het secretariaat van de AIACE-België.

Uw bijdragen mogen ten hoogste 1.200 woorden omvatten. Zij zullen worden gepubliceerd onder het voorbehoud van instemming van het redactiecomité.

DE | Aufruf zu Beiträgen

Sie möchten einen persönlichen Beitrag zu einem Thema von europäischem Interesse (politisch, wirtschaftlich, kulturell) senden ?

Sie möchten sich zu einem Artikel äußern, der im Apropos veröffentlicht wurde ?

Senden Sie mir eine E-Mail oder schreiben Sie an das Sekretariat der AIACE-Belgien.

Ihre Beiträge sollten 1.200 Wörter nicht überschreiten. Sie werden vorbehaltlich Zustimmung des Redaktionskomitees veröffentlicht.

EN | Call for contributions

You would like to send a personal contribution on a matter of European interest (political, economic, cultural ...)?

You might like to react to an article appearing in Apropos ?

Send me an e-mail or write to me at the AIACE-Belgium.

Contributions must not exceed 1.200 words. They will be published subject to the agreement of the editorial Committee.

*L'AIACE Belgique exprime
ses plus sincères condoléances
aux familles et aux proches*

© Adobe Stock

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
ABELLO Giovanni Battista	13/12/36	1/01/99	24/10/23	COM	ITA
ATZENI Carlo	27/11/45	1/12/10	23/11/23	PE	BEL
AZIZ Mohammed	3/03/35	1/04/00	19/12/23	COM	GBR
BACCICHET Jean-Pierre	9/01/28	1/02/93	6/11/23	COM	BEL
BAUMANN Gerhard	26/02/31	1/03/04	15/11/23	COM	DEU
BEESTERBOER Anna Johanna	9/04/31	1/05/16	19/10/23	COM	NLD
BELFIORE Lucienne	19/06/54	1/02/17	29/10/23	CJ	FRA
BIAGI Giovanni	3/08/26	1/09/91	17/11/23	COM	ITA
BIALOCUR-IVANOVICI Richard	15/06/60	1/08/20	27/11/23	EIOPA	ESP
BIANCHI Luciana	13/12/25	1/10/09	14/11/23	COM	ITA
BLANPAIN-DRESSE Marie-Helene	3/12/31	1/02/03	3/11/23	COM	BEL
BLOCK-SCHUL Yolande	28/07/33	1/01/06	13/11/23	COM	FRA
BOARETTO Enrico	26/10/38	1/11/03	29/09/23	PE	LUX
BOSCHINI Martino	2/10/30	1/08/91	25/11/23	COM	ITA
BRANIG Wolfgang	27/03/48	1/12/88	25/10/23	CC	MAR
BRESCH Alexander	9/12/65	1/10/12	4/04/23	COM	DEU
BUGL Josef	24/12/32	1/01/93	20/09/23	COM	DEU
CANETOLI Sergio	20/05/38	1/06/03	17/11/23	COM	NLD
CAPONE-TRUCCHI Marina	4/02/32	1/02/89	7/11/23	COM	BEL
CARBONNELLE Françoise	11/06/35	1/07/95	10/12/23	COM	BEL
CASINI Paola	16/12/66	1/02/14	16/11/23	CM	BEL
CHANTRAINE Alain	19/12/40	1/01/01	12/12/23	COM	BEL
CHRISTOPHE-VAN IMMERSEEL Michele	12/08/42	1/09/02	25/10/23	COM	BEL
CLAROTTI Paolo	12/02/33	1/03/98	5/12/23	COM	BEL
CROWTHER David	9/03/50	1/11/13	5/10/23	COM	LUX
D'ELIA Michele	17/11/29	1/12/94	17/11/23	COM	ITA
DAVERIO-VASCONI Marisa	27/08/26	1/03/02	15/11/23	COM	ITA
DE GROEF Jean-Paul	7/02/49	1/08/11	13/12/23	COM	BEL
DE JONG Ria	1/03/26	1/05/19	10/11/23	COM	NLD
DE VRIES Frits	25/03/48	1/04/13	28/10/23	PE	DEU
DEL POZO RELLO Maria Isabel	12/09/60	1/01/13	26/10/23	COM	ESP
DELPORTE Andre	30/06/35	1/03/24	8/12/23	COM	BEL
DELREE Guy	23/02/49	1/04/10	15/11/23	COM	BEL
DEMOITELLE Violetta	8/10/46	1/07/10	9/12/23	CDR	LUX
DEMPSEY Francis	24/02/53	1/01/17	10/07/23	COM	IRL
DEPIERREUX Josette	9/09/44	1/05/07	19/11/23	COM	BEL

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
DEVOILLE Gilbert	7/07/44	1/05/18	22/10/23	PE	FRA
DI GIACOMO Jeannine	26/11/38	1/04/85	5/11/23	COM	BEL
DI RITA Nicola	13/11/24	1/01/87	2/11/23	COM	ITA
DI RUPO Emmanuelle	29/05/78	1/06/22	1/12/23	COM	BEL
DIMIDIS Dimitrios	7/09/47	1/04/99	29/11/23	PE	GRC
DU PAIX Godelieve	8/06/37	1/04/92	20/09/23	COM	BEL
DUHOUX Francois	21/06/29	1/01/93	13/10/23	CM	FRA
DUQUESNE-MASSART Marguerite	30/12/29	1/07/91	10/10/23	COM	BEL
ENDENBURG Wouter	25/04/30	1/05/94	4/11/23	COM	BEL
ENGELS Frank	12/08/36	1/01/97	5/11/23	COM	BEL
FASELLA-DIONISI Maria	25/04/31	1/10/99	20/10/23	COM	ITA
FELLER Jeanne	11/06/30	1/10/12	11/11/23	CJ	LUX
FELLNER Peter	5/08/49	1/01/15	19/11/23	PE	DEU
FELLONNEAU Zeymab	25/02/50	1/02/19	26/11/23	PE	BEL
FERLA Bruno	8/07/29	1/08/94	7/10/23	COM	ITA
FEUSTEL Ingo	11/08/40	1/04/04	29/11/23	COM	DEU
FLORY Jean	10/11/31	1/12/86	2/11/23	COM	FRA
FLUEGGE Inge	10/03/39	1/03/12	17/11/23	COM	BEL
FRANCESCHELLI LOGUERCIOS Rosa	17/11/50	1/10/03	26/10/23	PE	ITA
FRANSI DIEZ Miguel Angel	29/07/50	1/08/10	16/12/23	COM	ESP
FREESE Karl	26/12/47	1/01/13	28/10/23	COM	DEU
GIFFONI-D'AGOSTO Cecilia	16/11/35	1/07/03	2/12/23	COM	BEL
GOSLING William	9/04/49	1/05/09	14/11/23	COM	LUX
GRIECO Cosma	23/02/27	1/03/92	4/12/23	COM	ITA
GROSSI Antonio	25/02/31	1/10/95	20/10/23	COM	BEL
HANAY-PENDL Brigitte	8/12/46	1/01/12	23/09/23	COM	BEL
HEILI-NOLTE Heide	1/09/42	1/04/03	28/09/23	COM	LUX
HERLANT Claude Marc G A	17/08/30	1/05/15	13/11/23	CM	BEL
HERMAN Brigitte	6/03/46	1/03/96	11/11/23	COM	BEL
HERMAN Irma	9/11/29	1/03/14	21/11/23	COM	BEL
HETTO Denise	12/04/35	1/05/00	14/12/23	PE	LUX
HILLENKAMP Ulrich	21/05/40	1/06/05	15/11/23	ETF	DEU
HOEPPE Yvette	18/09/47	1/10/12	18/11/23	EACEA	FRA
HOETT Josiane	9/05/30	1/11/18	15/10/23	COM	LUX
HOLVOET Peter	26/06/59	1/07/23	18/12/23	COM	BEL
HORBER Marie-Louise	12/06/42	1/06/23	11/12/23	COM	FRA
HUBER Lucienne	13/09/49	1/10/14	29/09/23	PE	BEL
JASMIN-THEVENIN Isabelle	16/09/33	1/08/86	5/12/23	COM	FRA
JUNGLLEN Waltraud	4/11/27	1/09/92	6/09/23	COM	DEU
KAYSER Gaston	29/10/34	1/01/99	8/12/23	COM	FRA
KENNY-LEVICK Evelina	15/03/46	1/11/82	29/11/23	COM	ITA
KIEFFER Helene	17/03/45	1/08/04	2/11/23	CM	FRA
KINTZ Roland	8/04/44	1/02/06	8/12/23	CJ	FRA
KRICH PETSCH Gisela	5/02/29	1/09/16	29/11/23	COM	BEL
KUENKAMP Gerda	16/01/44	1/11/22	30/11/23	PE	LUX

NOUS ONT QUITTÉS

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
LADY CLINTON-DAVIS Frances Jane	24/02/32	1/07/23	8/11/23	COM	GBR
LANDES Claude	28/11/34	1/12/99	27/11/23	COM	FRA
LASNIER Christian	4/09/30	1/10/95	25/11/23	PE	FRA
LAURENT Jacqueline	17/09/42	1/04/21	2/12/23	COM	BEL
LAURENT-GATZ Myriam	11/06/53	1/04/18	8/12/23	COM	BEL
LAVARIAN-IVOL Tiziana	23/07/53	1/05/14	30/09/23	COM	BEL
LEEMANS Claude	29/08/46	1/10/14	24/09/23	CM	BEL
LEHMANN Joerg	26/07/39	1/01/01	30/10/23	COM	ITA
LEROY Claude	23/06/41	1/12/15	28/11/23	CM	GBR
LEVEN Irmgard	20/02/25	1/02/81	5/05/23	COM	BEL
LIEKENS Suzanne	30/03/36	1/01/00	21/10/23	COM	BEL
LIETEN Josephina	18/04/35	1/08/19	19/09/23	COM	BEL
LIPIRA Vincenza	18/11/32	1/09/15	19/12/23	COM	ITA
LOEFBERG-DI MARZO Costanza	23/04/33	1/05/87	10/10/23	COM	FRA
MAIER Wolf-Martin	8/04/58	1/05/23	8/12/23	COM	BEL
MARGNINI Luisa	20/06/37	1/05/17	12/10/23	COM	ITA
MARTIN Denis	16/03/61	1/02/23	8/11/23	COM	BEL
MATHEUS Carla	29/06/57	1/04/20	15/11/23	COM	BEL
MENDES Rodrigo	27/05/62	1/02/22	7/11/23	COM	PRT
MESSAHEL Djemai	12/05/33	1/01/98	20/12/23	COM	FRA
MONGELLI-IMPARATO Maria	22/05/37	1/07/99	10/10/23	COM	ITA
MONTI Maria Grazia	26/11/47	1/12/12	23/10/23	CM	BEL
MORMONT Anne-Marie	25/09/57	1/11/02	9/10/23	COM	BEL
MUELLER Nikolaus	5/01/52	1/02/12	20/10/23	CC	DEU
MULLER Gaby	16/12/56	1/07/93	15/10/23	COM	LUX
NEIDINGER Jocelyne	12/09/46	1/11/22	6/10/23	COM	GBR
NEWTH-GREGG Barbara	15/04/25	1/06/08	20/09/23	COM	GBR
NIELSEN Eigil	14/07/54	1/04/16	19/10/23	PE	DNK
NIJSING Reinier	19/03/30	1/04/95	11/11/23	COM	CHE
NUTTALL Simon	6/10/40	1/11/05	16/10/23	COM	GBR
ODUL Pascal	27/10/57	1/03/23	20/10/23	COM	BEL
OLIGER Alice	16/06/33	1/01/93	13/12/23	COM	FRA
ONIDI Maxime	28/11/46	1/11/11	27/10/23	COM	BEL
ORLANDI Willy	8/12/42	1/08/07	31/10/23	COM	BEL
OTTEN Georgette	6/10/30	1/11/95	15/11/23	COM	BEL
PANAYOTOV Dobromir	9/04/57	1/05/23	5/09/23	F4E	BGR
PARDON Constant	9/11/40	1/01/13	17/09/23	COM	BEL
PATRONIS Catherine	10/03/42	1/10/02	23/09/23	CM	BEL
PETER Gertrud	14/10/32	1/06/12	9/11/23	COM	DEU
PETITPIERRE Annie	7/11/36	1/04/13	16/11/23	COM	FRA
PIERRAT Claudine	19/04/32	1/10/23	10/12/23	PE	FRA
PONETTE Georges	29/08/38	1/09/03	9/12/23	COM	BEL
PROMETTI Adriano	28/02/44	1/03/09	14/11/23	PE	LUX
PUSCHEL Ruth	12/10/28	1/02/91	11/10/23	CES	BEL
QUASNITSCHKA Wolfgang	3/01/44	1/04/07	9/11/23	COM	DEU

NOM & PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	DATE DE PENSION	DATE DE DÉCÈS	INSTITUTION	
REINA Vincenzo	6/11/36	1/05/23	22/11/23	COM	ITA
RENCKENS Paula	25/07/37	1/11/90	10/10/23	COM	BEL
RICHTER Joseph	15/04/38	1/05/03	19/12/23	COM	DEU
RIEDER-RENGELSHAUSEN Hermine Elke	10/12/51	1/04/21	17/11/23	COM	CAN
ROESCH Irene	11/04/45	1/05/16	29/09/23	COM	DEU
ROETTGER Heinrich	31/07/27	1/08/92	4/11/23	COM	DEU
ROINSARD-SCHON Nicole	25/02/40	1/03/02	19/10/23	PE	FRA
ROTA Renato	4/02/25	1/03/90	17/10/23	COM	ITA
SAHL-DOTT Anni-Maria	5/08/41	1/01/78	19/11/23	COM	DEU
SCHECK Thierry	8/01/59	1/08/03	5/10/23	CC	FRA
SCHLUDE Herfried	21/03/38	1/09/97	8/12/23	COM	ITA
SCHNEIDER Jacques	21/04/32	1/05/92	3/12/23	COM	BEL
SCHOENER Elfriede	10/09/42	1/10/00	19/10/23	PE	LUX
SCHOKKENBROEK Bernardus	7/04/40	1/05/00	4/11/23	CM	NLD
SCHRYVER Gerda	16/05/38	1/01/07	13/11/23	COM	LUX
SCHWARZ Marlene	18/06/40	1/11/01	10/05/23	PE	DEU
SEGHI Orazio	16/04/36	1/04/00	29/11/23	COM	BEL
SENS Paul	10/09/33	1/12/93	18/12/23	COM	NLD
SIERRA BRAGADO Purificacion	2/05/69	1/03/23	7/11/23	COM	BEL
SIGNORE Carlo	13/12/35	1/01/01	2/10/23	COM	BEL
SILURI Luciano	20/05/40	1/06/00	6/11/23	COM	FRA
SKUPINSKI Edwin	11/10/30	1/03/93	11/08/23	COM	BEL
SLACEK Jozica	22/05/41	1/06/06	8/10/23	COM	SVN
SOMON Jean-Pierre	4/01/32	1/06/95	11/10/23	COM	FRA
SPITERI Teresa	11/06/44	1/11/15	17/10/23	COM	BEL
THILL-RIZZOLATI Regina	12/02/34	1/03/99	11/12/23	CJ	LUX
TILGENKAMP Alexander	25/05/41	1/08/05	20/10/23	COM	BEL
TOMBINI Philippe	16/08/52	1/09/17	11/11/23	OHIM	ESP
VAN LIERDE Arnold	1/07/34	1/04/95	12/10/23	COM	BEL
VAN WESEMBEECK Erwin	30/03/59	1/09/12	28/09/23	COM	BEL
VANDEKERCKHOVE Godelieve	23/03/30	1/10/10	13/10/23	COM	BEL
VANKERCK Theresia	10/10/33	1/01/95	18/09/23	COM	BEL
VENETIDIS Christos	17/06/51	1/07/16	20/11/23	PE	BEL
VERMELHO Levi	16/04/38	1/01/01	10/11/23	COM	PRT
VIOLET Daniel	16/10/38	1/04/92	28/09/23	COM	FRA
WAEGENBAUR Rolf	3/11/30	1/12/95	18/10/23	COM	BEL
WEISS Suzanne	21/06/28	1/09/97	28/10/23	COM	FRA
WERNER Pierre	11/05/37	1/12/11	30/10/23	COM	BEL
WILCOX Viviane	4/10/37	1/08/79	10/12/23	COM	BEL
WILMINK Johan	27/01/35	1/02/00	27/10/23	COM	NLD
WOJDA Nadine	2/12/60	1/06/23	13/11/23	COM	BEL
YATAGANAS Xenophon	15/06/48	1/05/09	13/12/23	COM	GRC
ZACHMANN Karlheinz	23/12/36	1/01/02	29/10/23	COM	BEL



European Elections

2024

JUNE

